

# **CÔTE D'IVOIRE: LE PIRE EST PEUT-ÊTRE À VENIR**

Rapport Afrique N°90 – 24 mars 2005

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>i</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>II. LA PASSION DU JEU ET L'IVRESSE DE LA GUERRE.....</b>	<b>4</b>
A. LE JEU DE DUPES .....	4
B. LA GUERRE DE LIBERATION AVORTEE .....	6
<b>III. LA NOUVELLE DONNE: ENTRE RUPTURE ET CONTINUITÉ .....</b>	<b>11</b>
A. LE DESARROI DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET L'ESPOIR MBEKI.....	11
B. DU NORD AU SUD, "ON EST FATIGUE" .....	14
<b>IV. LA TENTATION DU PIRE .....</b>	<b>17</b>
A. SCENARIOS DE CRISE: CHAOS ELECTORAL ET VIOLENCE DE MASSE.....	17
B. LES OPTIONS LIMITEES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.....	19
<b>V. CONCLUSION .....</b>	<b>24</b>
<b>ANNEXES</b>	
A. CARTE DE COTE D'IVOIRE .....	26
B. LISTE DES ACRONYMES .....	27

## CÔTE D'IVOIRE: LE PIRE EST PEUT-ÊTRE À VENIR

### SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

Les sept mois à venir sont ceux de tous les dangers en Côte d'Ivoire. Sous la pression de l'échéance électorale du 15 octobre, la violence cyclique à laquelle s'est habitué ce pays, depuis que, à partir de septembre 2002, une guerre civile intermittente le coupe en deux, risque de trouver son épilogue dans une déflagration générale. La classe politique en portera la responsabilité, elle qui permet à la situation de pourrir sans toutefois pouvoir la contrôler. A l'heure où se négocient les termes du renouvellement des missions de maintien de la paix des Nations Unies et de la force française Licorne en Côte d'Ivoire, dont le mandat expire le 4 avril, la communauté internationale doit prendre des décisions fermes pour éviter le chaos.

L'Union Africaine (UA), sous l'impulsion de son médiateur, le président sud-africain Thabo Mbeki, en étroite collaboration avec l'ONU, devrait prendre la responsabilité de la mise en œuvre du programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (DDR). Elle devrait également se charger de la préparation des listes électorales et de l'organisation de trois scrutins: le référendum sur la modification de l'article de la Constitution qui définit les conditions d'éligibilité à la présidence de la République, les élections présidentielles et les élections législatives. Il est impératif, dès maintenant, de définir un calendrier pour l'exécution de ces tâches, afin que l'intervention de la communauté internationale en Côte d'Ivoire, ainsi redéfinie, puisse atteindre ses objectifs en dix-huit mois.

Même si un tel engagement implique sans doute un décalage de quelques mois par rapport à l'actuel calendrier électoral, il s'impose en raison du degré de polarisation de la situation en Côte d'Ivoire qui rend illusoire tout fonctionnement indépendant et efficace d'une quelconque commission électorale nationale. La prise en charge du processus électoral par la communauté internationale, comme l'a souhaité le Premier Ministre Seydou Diarra lors de sa rencontre avec le président Mbeki le 3 mars dernier, ne répond pas à un besoin d'assistance technique mais constitue un impératif politique. Il faut s'attendre toutefois à une forte opposition de la part de tous ceux qui n'ont aucun intérêt à ce que ces élections puissent se dérouler en toute

transparence. Le Conseil de sécurité devrait soutenir les efforts du président Mbeki en rendant immédiatement public le rapport de la commission d'enquête de l'ONU sur les atrocités commises en Côte d'Ivoire (rapport achevé depuis octobre 2004) et en réaffirmant son intention d'appliquer les sanctions ciblées, prévues par sa résolution 1572 en date du 15 novembre 2004, à tous ceux qui s'évertuent à paralyser le processus de paix.

La communauté internationale fait face à un dilemme clair: elle peut soit contraindre les belligérants à respecter enfin leurs engagements, ce qu'ils n'ont encore jamais fait, soit se désengager et abandonner la Côte d'Ivoire à son triste sort. Comme aucune des parties au conflit ne paraît capable de remporter une victoire militaire expéditive, le résultat probable du second scénario serait une guerre d'usure accompagnée de massacres de populations civiles. Les facteurs qui pourraient rapidement faire pencher la balance vers les extrêmes -- agitation de milices armées, existence de médias prompts à répandre la haine, radicalisation des positions des acteurs politiques -- sont tels qu'une position médiane, à mi-chemin entre la coercition et l'inaction, est promise à l'échec.

Les protagonistes de la crise ivoirienne savent plaire aux diplomates en leur donnant l'impression de coopérer dans le cadre d'un processus de paix. Mais ce processus s'est jusqu'à présent réduit à effectuer deux pas en arrière pour chaque pas en avant. Les éruptions de violence qui succèdent aux périodes d'accalmie prennent à chaque reprise une plus grande ampleur. Une nouvelle poussée de fièvre dégènerait en une explosion de violences généralisée susceptible de prendre des allures de nettoyage ethnique. Ce serait non seulement une tragédie pour la Côte d'Ivoire, mais aussi l'étincelle qui aurait toutes les chances d'entraîner la Guinée, le Burkina Faso et le Mali dans un conflit régional. Le Liberia en ressentirait probablement les secousses. Son fragile processus de paix doit déboucher sur des élections présidentielles et législatives qui se tiendront quatre jours seulement avant la date prévue du scrutin présidentiel en Côte d'Ivoire.

Un remodelage des forces de maintien de la paix présentes sur le terrain s'impose. Les événements de novembre 2004 qui ont vu les forces armées ivoiriennes tuer des soldats français, la force Licorne anéantir la flotte aérienne ivoirienne en représailles, et les troupes françaises tuer entre vingt et cinquante-sept civils ivoiriens<sup>1</sup> ont contribué à saper l'image d'impartialité du contingent français. Même en évitant de débattre de la nature accidentelle ou délibérée du bombardement ivoirien sur la base française, ni sur le caractère approprié ou non de la riposte française, il reste difficile de nier que la force Licorne ressort plus vulnérable de ces événements, et probablement trop contestée, pour conserver toute l'efficacité requise d'une force impartiale engagée dans un milieu aussi explosif que celui de la Côte d'Ivoire.

Afin de donner toutes ses chances à une mission de maintien de la paix acceptée par tous, le gouvernement français devrait entamer des négociations avec l'ONU dans le but de planifier le remplacement graduel du dispositif Licorne par un renforcement crédible de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). La relève onusienne de Licorne devrait impérativement inclure une unité de réaction rapide convenablement équipée, notamment en hélicoptères, comme l'a réclamé le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans son rapport du 9 décembre 2004. L'Afrique du Sud devrait prendre une place prépondérante dans le renforcement de l'ONUCI, accompagnant ainsi son implication politique au nom de l'Union Africaine (UA) d'un engagement militaire conséquent. En l'absence de cette recomposition souhaitable des forces de maintien de la paix, la France devrait impérativement maintenir sa présence militaire en appui à l'ONUCI.

En novembre 2004, le calme a pu revenir grâce à l'adoption d'une position unanime par l'ONU, l'UA, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la France et les Etats-Unis. Si la communauté internationale ne présente pas à nouveau d'une voix ferme et unie une alternative à l'incertitude politique, la Côte d'Ivoire est parée pour le pire avant la fin de l'année 2005.

## RECOMMANDATIONS

### A l'attention de l'Union Africaine (UA):

1. Prendre en charge, de concert avec l'ONU, et sur une période de dix-huit mois:
  - (a) l'organisation d'un référendum sur la modification de l'article 35 de la Constitution

qui définit les critères d'éligibilité à la Présidence de la République;

- (b) l'organisation des élections présidentielles;
- (c) l'organisation des élections législatives; et
- (d) l'exécution d'un programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (DDR) intégral, s'étendant aussi aux milices armées du sud.

2. Demander au Conseil de sécurité d'appuyer la médiation du président Thabo Mbeki, et à celui-ci de permettre l'application immédiate des sanctions ciblées, prévues par la résolution 1572 du Conseil de sécurité de l'ONU, à l'encontre de tous ceux dont les actions constituent une menace à la paix et à la réconciliation nationale.

### A l'attention du Conseil de sécurité des Nations Unies:

3. Engager des sanctions ciblées telles que prévues par la résolution 1572.
4. Adopter une résolution qui:
  - (a) renouvelle le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) avec (i) des effectifs militaires supplémentaires et une force de réaction rapide capable de remplacer la force Licorne; (ii) octroie à l'ONUCI un mandat étendu et renforcé focalisé sur l'organisation des élections et la conduite du programme DDR en collaboration avec l'UA; (iii) prévoit une durée précise de dix-huit mois pour cette intervention;
  - (b) exige la publication immédiate du rapport de la commission d'enquête internationale sur les allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Côte d'Ivoire;
  - (c) demande au Secrétaire général de l'ONU de (i) planifier avec le Ministère français de la Défense, le retrait graduel des troupes françaises du dispositif Licorne et leur remplacement simultané et impératif par des forces de maintien de la paix qualifiées, comprenant des troupes sud-africaines et, si possible, des troupes de pays membres de l'Union Européenne, disposant de capacités de réaction rapide et engagées sur la base de décisions nationales ou d'une action commune dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense; (ii) transfère une partie des moyens des Missions des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) et au Liberia

---

<sup>1</sup> Une vingtaine de victimes selon les sources françaises, cinquante-sept de sources ivoiriennes.

(MINUL) vers l'ONUCI; (iii) renforce la Division de l'ONUCI en charge des Droits de l'homme en ouvrant notamment de nouveaux bureaux à Odienne, Korhogo, Bouna et San Pedro.

#### **A l'attention de la France:**

5. Continuer à promouvoir le processus de paix en Côte d'Ivoire et à soutenir la mission de paix des Nations Unies dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.
6. Ne procéder en aucun cas au retrait des forces Licorne, avant que celles-ci ne puissent être remplacées par des troupes onusiennes qualifiées incluant une unité de réaction rapide.

#### **A l'attention de l'Afrique du Sud:**

7. Renforcer son engagement politique dans le processus de paix en Côte d'Ivoire par une contribution militaire solide à l'ONUCI.

#### **A l'attention du Front Populaire Ivoirien (FPI):**

8. Couper immédiatement tout soutien aux milices "patriotiques" armées et demander aux Forces Armées Nationales de la Côte d'Ivoire (FANCI) de mettre fin à toute violation du cessez-le-feu par ces milices.
9. Soutenir la proposition de l'organisation, par l'UA et l'ONU, d'un référendum sur la modification de l'article 35 de la Constitution.
10. S'engager à se conformer aux résultats du référendum et participer aux élections présidentielles et législatives organisées par l'UA et l'ONU.
11. Procéder au désarmement de toutes les milices "patriotiques" armées, y compris le Groupement Patriotique pour la Paix (GPP), le Front de Libération du Grand Ouest (FLGO), le Mouvement Ivoirien de Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI).

#### **A l'attention des Forces Nouvelles:**

12. Réintégrer le Gouvernement de Réconciliation Nationale.
13. Soutenir la proposition de l'organisation, par l'UA et l'ONU, d'un référendum sur la modification de l'article 35 de la Constitution et s'engager à se conformer aux résultats du référendum.
14. Garantir la liberté de mouvement et l'accès des zones sous leur contrôle à tous les membres du personnel de l'UA et des Nations Unies chargés de

préparer les élections et d'exécuter le programme de DDR.

#### **A l'attention des autres partis politiques de la Côte d'Ivoire:**

15. Soutenir la proposition de l'organisation, par l'UA et l'ONU, d'un référendum sur la modification de l'article 35 de la Constitution, et faire campagne en faveur de cette réforme, ce qui contribuera à la réunification de la société ivoirienne.
16. Participer aux différents scrutins organisés par l'UA et l'ONU.

**Dakar/Bruxelles, le 24 mars 2005**

## CÔTE D'IVOIRE: LE PIRE EST PEUT-ÊTRE À VENIR

### I. INTRODUCTION

Au mois de novembre dernier, la situation en Côte d'Ivoire a suscité un bref émoi au sein de la communauté internationale. Les scènes choquantes de citoyens français en détresse attendant leur évacuation et les tirs des hélicoptères d'attaque français en direction de manifestants ivoiriens non armés sur les ponts d'Abidjan ont fait la une des écrans télévisés. Les images des corps de civils tués au cours des bombardements menés par les forces armées ivoiriennes à Vavoua, dans la partie du territoire contrôlée par les Forces Nouvelles, ou celles des victimes du cycle d'attaques et de représailles entre les villageois Burkinabés et des membres de l'ethnie *Wê* dans la mal nommée *zone de confiance* séparant le nord du sud, ont échappé au regard des téléspectateurs.

Il en aurait fallu bien moins pour alimenter le sentiment que la vie d'un Africain compte beaucoup moins que celle d'un Européen, dans les calculs qui font la réalité de la politique internationale. Alors que deux journées consécutives d'attaques aériennes sur les villes tenues par l'ex-rébellion et dont les victimes ont été avant tout des civils, n'engendraient aucune réaction concrète ni de l'ONU ni de la France, il n'a suffi que 80 minutes au commandement militaire français pour détruire deux avions de combat ivoiriens à la suite du bombardement du cantonnement de la force Licorne à Bouaké. Suite à cela, les règles d'engagement de l'ONUCI, longuement débattues durant les semaines précédant ces attaques, furent renforcées en quelques heures par l'ONU qui décidait enfin d'autoriser ses casques bleus à faire feu pour interdire l'accès à la zone de confiance.<sup>2</sup> Une telle

tiédeur ne contribue qu'à augmenter les risques d'une généralisation de la violence au cours des prochains mois en Côte d'Ivoire. 10 000 soldats sont déjà en mission de maintien de la paix dans le pays. Un massacre de grande ampleur dans les prochains mois ne manquerait pas de raviver le souvenir coupable de la tragédie rwandaise en 1994.

Après la catastrophe de novembre, la communauté internationale a pourtant prouvé qu'elle pouvait agir efficacement sur les acteurs du conflit en exerçant une pression ferme et unanime sur toutes les parties afin de ramener le calme. L'intervention résolue de l'Union Africaine (UA) sous l'égide de son nouveau médiateur, le président sud-africain Thabo Mbeki, et le soutien actif de l'ONU dont la résolution 1572 du 15 novembre 2004 a imposé un embargo sur les armes et agité la menace de sanctions ciblées contre des personnalités politiques ivoiriennes, ont ravivé soudainement un processus de paix moribond.

Cette pression unanime de la communauté internationale a abouti à un résultat clair: les trois premières semaines de décembre ont été marquées par davantage d'avancées politiques que les 23 mois précédents.<sup>3</sup> Malheureusement, et comme on pouvait s'y attendre, cet élan aura été bref, l'attention se détournant ensuite vers d'autres régions du monde. En outre, des tensions ont commencé à poindre entre les facilitateurs, comme en témoignent quelques commentaires acides du président français Jacques Chirac sur l'efficacité de la médiation de son homologue sud-africain.<sup>4</sup> La crise ivoirienne a également imposé

---

défense. Dans ce dernier cas, Licorne n'a pas besoin de l'aval de l'ONU. Paris explique son attitude lors des attaques aériennes sur Bouaké par une observation stricte de ces règles.

<sup>3</sup> Depuis la signature des Accords de Linas-Marcoussis le 24 janvier 2003. Pour des analyses antérieures de la crise ivoirienne, voir Crisis Group Africa Report N°72, *Côte d'Ivoire: The War Is Not Yet Over*, 28 novembre 2003 et Crisis Group Africa Report N°82, *Côte d'Ivoire: No Peace In Sight*, 12 July 2004.

<sup>4</sup> Le président français a notamment déclaré que "L'Afrique de l'Ouest, c'est l'Afrique de l'Ouest. Elle a sa propre caractéristique, il faut bien la connaître. Et je souhaite

---

<sup>2</sup> Selon la résolution 1528 du 27 février 2004 qui définit les missions de l'ONUCI et des forces françaises, ces dernières interviennent en appui à l'ONUCI. Les règles d'engagement des troupes de l'ONUCI et de Licorne sont définies par l'ONU qui a donc la responsabilité de la décision d'autoriser l'usage de la force contre les belligérants. L'ONUCI et Licorne ont toutefois la latitude de faire feu en situation de légitime

son propre rythme, jusqu'au blocage de toute la dynamique positive en janvier.

La fin de la stabilité politique en Côte d'Ivoire a été inaugurée par le coup d'état du Général Robert Gueï le 24 décembre 1999. Au terme de dix mois de transition, le gouvernement qu'il dirige organise des élections, dont sont exclues deux figures politiques importantes: la victime du putsch, l'ex-président Henri Konan Bédié du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et Alassane Dramane Ouattara, du Rassemblement des Républicains (RDR). Ne reste comme seul concurrent crédible du général que Laurent Gbagbo, leader de l'opposition de gauche, qui a combattu en vain la machine politique du PDCI pendant vingt ans. Laurent Gbagbo remporte les élections face à Robert Gueï qui tente de s'accrocher au pouvoir en clamant sa victoire. Face à la vague de protestations populaires, l'ancien putschiste est contraint d'admettre sa défaite.

Le 19 septembre 2002, un groupe de soldats insurgés, dont un grand nombre rentre d'exil du Burkina Faso, organisent un coup d'état contre le Président Gbagbo. Malgré l'échec de la tentative, les rebelles réussissent à prendre le contrôle du nord du pays tandis que le gouvernement conserve son autorité sur le sud.<sup>5</sup> L'irruption de milices appuyées par le président libérien de l'époque, Charles Taylor, donne une nouvelle ampleur à la brutalité des combats dans l'ouest, mais les hostilités cessent globalement à la fin du mois de novembre 2002. Les pourparlers de paix qui se sont tenus en France en janvier 2003 aboutissent à la formation d'un Gouvernement de Réconciliation Nationale, avec à sa tête un Premier ministre de consensus, Seydou Diarra. Les dispositions principales des Accords de Linas-Marcoussis issus de ces discussions et de nombreux autres accords comme ceux d'Accra III signés en juillet 2004, portent sur la modification des critères d'éligibilité à la Présidence de la République et des lois sur la nationalité, la naturalisation et la propriété foncière. Elles prescrivent également la formation d'une commission électorale indépendante, l'exécution d'un programme de

désarmement des forces en présence et la réforme de tous les services de sécurité.

Depuis janvier 2003, la mise en œuvre de ces accords a été bloquée par l'ensemble des parties signataires. Les manœuvres d'obstruction ont parfois été grossières, comme lorsque les Forces Nouvelles se retirent du Gouvernement de Réconciliation ou lorsque les forces armées nationales et les milices favorables au Président Gbagbo violent ouvertement le cessez-le-feu signé avec les ex-rebelles. L'obstruction a également été parfois plus subtile, s'exprimant à travers d'interminables querelles juridiques sur les projets de loi sur la nationalité, la formation d'une nouvelle commission électorale ou sur la modification du fameux article 35 de la Constitution sur l'éligibilité à la présidence. Enfin, le contournement des règles a pris des formes plus insidieuses comme la mise en place d'un gouvernement parallèle autour du Président Gbagbo, dont les membres agissent dans l'ombre et instrumentalisent notamment des milices armées.<sup>6</sup> Toutes ces stratégies ont rendu le gouvernement de Seydou Diarra impuissant.

Bien que le conflit en Côte d'Ivoire puisse paraître complexe, aussi bien pour les observateurs extérieurs qui le suivent d'un œil distrait, que pour ceux qui le vivent de l'intérieur, les dynamiques qui le sous-tendent, en se nourrissant l'une de l'autre, sont connues. D'une part, les Ivoiriens continuent à débattre sur le thème de "qui est réellement Ivoirien et quels sont les droits et les responsabilités associés à ce statut?" D'autre part, la classe politique ivoirienne continue à considérer la quête du pouvoir comme devant s'achever par une défaite ou par une victoire totale. Dans ce contexte, le jeu politique se fonde sur une logique d'exclusion et de disqualification. On utilise, entre autres, la question des contours mal définis de la nationalité ivoirienne pour écarter ses adversaires politiques -- comme Alassane Ouattara dont les ambitions présidentielles sont au cœur de la polémique sur l'article 35 de la Constitution -- et pour empêcher une partie de l'électorat de voter. Ainsi, même l'ex-président Henri Konan Bédié, qui figure

---

beaucoup que le président Mbeki...s'immerge dans l'Afrique de l'Ouest de façon à en comprendre la psychologie et l'âme. Car dans une période de crise, il faut bien connaître la psychologie et l'âme des gens". La France a cependant toujours affirmé soutenir totalement la médiation sud-africaine. Voir "Les propos de Jacques Chirac irritent les Sud-Africains", *Le Monde*, 5 février 2005.

<sup>5</sup> Les deux parties du territoire sont séparées par une *zone de confiance* surveillée par l'ONUCI et la force française de maintien de la paix.

---

<sup>6</sup> Voir Rapport de Crisis Group N°82, *No Peace In Sight*, op. cit., pour une discussion des intérêts économiques des acteurs de la crise du sud et du nord liés au maintien d'une situation de "ni paix ni guerre" et une analyse de l'imbrication entre des réseaux d'accumulation économique et le gouvernement parallèle opérant depuis la Présidence. Cette spécificité permet d'expliquer la notoriété de figures a priori locales comme le troisième assistant au maire de la ville de Guiglo, une ville de 10 000 habitants dans l'ouest du pays.

parmi les initiateurs de ce jeu politique malsain en Côte d'Ivoire, en a fait les frais en 2000.<sup>7</sup> Les manœuvres précédant les élections prévues en octobre 2005 n'échappent pas à cette logique, mais prennent une nouvelle tournure. Cette fois, c'est la tenue même des élections qui est en jeu, et pas seulement l'éligibilité de tel ou tel candidat.

Les deux camps ont déjà dévoilé chacun leurs cartes. Le Front Populaire Ivoirien (FPI) du Président Gbagbo a publiquement fait savoir que si les élections prévues en octobre devaient être impossibles à organiser, ce dernier se prévaudrait d'une disposition constitutionnelle pour se maintenir au pouvoir, à titre exceptionnel. L'opposition, réunie sous la bannière du Groupe des sept ou G7,<sup>8</sup> n'entend pas, de son côté, reconnaître la légitimité du Président Gbagbo au-delà du 27 octobre. Trois scénarios sont imaginables dans le cas où les élections n'auraient pas lieu: 1. Gbagbo reste au pouvoir et compte sur les forces de sécurité pour réprimer tout mouvement de contestation 2. Gbagbo est renversé par un soulèvement populaire, 3. Gbagbo fait face à des tentatives de coup d'état, ce qui pourrait même arriver avant le mois d'octobre, s'il devient évident que les élections n'auront pas lieu.

La série d'actes de violence perpétrés au cours des élections présidentielles du 26 octobre 2000, lors des élections législatives du 4 décembre 2000, durant la tentative de coup d'état du 18-19 septembre 2002, et lors de la répression contre la manifestation avortée du 25 mars 2004, augure mal de ce qui pourrait arriver lors des prochains scrutins. Il est fortement à craindre que la panoplie des horreurs s'étende au meurtre d'opposants politiques, aux exécutions extrajudiciaires de civils, sélectionnés sur la base de leur appartenance supposée à un groupe ethnique et/ou à un parti politique, aux

viols, tortures et disparitions de civils. Non seulement Abidjan sombrerait dans le chaos mais la violence de masse et les règlements de comptes pourraient s'étendre rapidement dans tout le pays, à commencer par l'Ouest où l'anarchie s'est déjà installée.<sup>9</sup>

Afin d'éviter un basculement de la Côte d'Ivoire dans la violence de masse, un nouveau calendrier électoral doit être immédiatement défini, et dans un intervalle de 18 mois, il faudra organiser et mener à terme un ensemble de scrutins libres et transparents, ainsi qu'un programme cohérent de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (DDR) de tous les mouvements armés. En prélude aux élections, il faudra résoudre définitivement la question de la modification de l'article 35 de la Constitution, qui détermine les conditions d'éligibilité à la fonction présidentielle par un recours au référendum. Enfin, un remodelage des forces de maintien de la paix s'impose. Les "forces impartiales" doivent non seulement être capables de maintenir la paix et d'assurer la sécurité, mais leur neutralité ne doit pas être radicalement mise en doute non seulement par l'un ou l'autre des protagonistes de la crise mais également par une partie importante de la population. Bien que la présence militaire française ait incontestablement sauvé de nombreuses vies humaines au cours des trente derniers mois, et que les capacités de la force Licorne représentent un atout majeur pour la mission militaire onusienne, la France, et par extension le dispositif militaire Licorne, n'est plus perçue comme une entité impartiale, depuis les événements de novembre 2004, ce qui complique sérieusement sa mission et place ses soldats dans une situation d'autant plus dangereuse. L'ONU et la France devraient par conséquent réviser leur collaboration.

Ce rapport analyse la combinaison de facteurs qui rend indispensable une révision des modalités d'intervention de la communauté internationale, identifie les obstacles persistants au processus de paix et propose des actions capables de prévenir un embrasement de la Côte d'Ivoire et de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest.

---

<sup>7</sup> Le 6 octobre 2000, la Cour Suprême a non seulement exclu Alassane Ouattara sur la base de l'article 35 mais aussi 13 autres candidats (sur 19), dont Henri Konan Bedié en raison de doutes sur l'authenticité de son certificat médical requis dans le dossier de candidature. Voir *The New Racism: The Political Manipulation of Ethnicity in Côte d'Ivoire*, Human Rights Watch Report, August 2001.

<sup>8</sup> Le G7 regroupe les mouvements politiques suivants: Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), le Rassemblement des Républicains (RDR), l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), le Mouvement des Forces de l'Avenir (MFA), le Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP), le Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), le Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest (MPIGO). Ces trois derniers mouvements sont les anciennes rébellions installées au Nord et dans l'Ouest et désormais réunies sous l'étendard des Forces Nouvelles.

---

<sup>9</sup> Le fait qu'aucun citoyen français n'ait été tué pendant les violences du 6 au 9 novembre semble indiquer que les "patriotes" auteurs de ces actes avaient reçu des consignes strictes. Cependant, le viol d'un certain nombre de femmes françaises, tout comme l'assassinat du journaliste français de Radio France Internationale (RFI) Jean Hélène en novembre 2003 par un soldat ivoirien, laissent penser que les inspireurs de ce type de violence ne contrôlent jamais totalement leurs troupes.

## II. LA PASSION DU JEU ET L'IVRESSE DE LA GUERRE

### A. LE JEU DE DUPES

Il y a huit mois, Crisis Group avertissait que "la mise en œuvre des Accords de Linas-Marcoussis *serait* largement compromis par un manque de bonne foi et de volonté politique".<sup>10</sup> Ce constat est malheureusement encore valable aujourd'hui. A l'époque, les forces politiques favorables à la mise en œuvre intégrale des Accords de Linas-Marcoussis avaient suspendu leur participation au gouvernement de réconciliation nationale au lendemain de la répression sanglante de la manifestation de l'opposition au président Laurent Gbagbo le 25 mars 2004. L'isolement économique du pays s'accroissait avec la suspension des décaissements de la Banque mondiale le 15 juin pour accumulation d'arriérés et les dissensions au sein des Forces Nouvelles entre les partisans du leader politique Guillaume Soro et les fidèles du sergent-chef Ibrahim Coulibaly (IB) trouvaient leur épilogue dans un bain de sang.<sup>11</sup>

En mars 2005, à la veille de la redéfinition par la communauté internationale des modalités de son implication militaire et politique dans la résolution de la crise ivoirienne, l'impasse ne semble pas moins évidente. Il est bon de se souvenir que le sommet d'Accra III des 29 et 30 juillet 2004 s'est soldé par la signature par tous les protagonistes de l'accord du même nom destiné à relancer le processus de paix, mais également que la rupture unilatérale du cessez-le-feu par le président Laurent Gbagbo le 4 novembre 2004 a signé l'échec de cette médiation. Entre ces deux dates, les acteurs du conflit ivoirien se sont livrés à leur jeu favori consistant précisément à contourner les règles du jeu, à renier leurs engagements, à s'accuser mutuellement de mauvaise foi et à exploiter avec un incontestable brio les moindres marges de manœuvre résultant de l'imprécision des accords de paix, qu'il s'agisse de ceux de Linas-Marcoussis ou de ceux d'Accra III.

Conviés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Secrétaire général des Nations Unies dans la capitale ghanéenne, le

président Gbagbo et les principales forces politiques ivoiriennes avaient notamment convenu que le chef de l'Etat "devrait faire valoir les pouvoirs que lui conféraient la Constitution en vue d'appliquer, avant la fin du mois de septembre, les dispositions de l'Accord de Linas-Marcoussis concernant la révision de l'article 35 relatif aux critères d'éligibilité à la Présidence de la République".<sup>12</sup> Les Accords prescrivaient également que "l'Assemblée nationale devrait procéder à l'adoption de toutes les réformes juridiques prévues par l'Accord de Linas-Marcoussis, au plus tard à la fin du mois d'août". Les parties s'étaient enfin engagées à "entamer le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, y compris de tous les groupes paramilitaires et milices, au plus tard le 15 octobre 2004".<sup>13</sup>

Comme après chaque réunion de sortie de crise, les espoirs ont peu duré. Une prometteuse session extraordinaire de l'Assemblée nationale eut bien lieu du 16 août au 28 septembre afin de procéder à l'adoption des textes prévus dans les délais fixés par Accra III, mais elle s'acheva sur un maigre résultat: l'adoption le 9 septembre du seul projet de loi relatif au financement public des partis et groupes politiques et des campagnes électorales. D'autres textes fondamentaux de l'agenda de Marcoussis et Accra III, tels que ceux sur la nationalité et sur la commission électorale indépendante (CEI) sont restés en suspens, tout comme le processus de modification de l'article 35 de la Constitution. Les députés favorables au camp présidentiel n'ont eu aucun mal à arguer de l'indépendance de l'Assemblée nationale et de leur droit d'user de leurs prérogatives d'amendement des textes législatifs pour bloquer l'application des dispositions d'Accra III. Et ce, malgré l'engagement des forces politiques signataires d'Accra III -- dont le FPI représenté par son président Pascal Affi Nguessan -- de "garantir le soutien de leurs députés à l'Assemblée nationale pour l'adoption de ces textes législatifs pour la fin août 2004".<sup>14</sup>

Les parlementaires ayant joué leur partition, le président Gbagbo prétendant avoir joué la sienne par l'envoi des projets de loi à l'Assemblée, il ne restait plus qu'aux rebelles des Forces Nouvelles d'entonner la leur avec le

<sup>10</sup> Rapport de Crisis Group, *No Peace In Sight*, op. cit. Crisis Group avait établi notamment que "toutes les questions-clés -- la nationalité, l'éligibilité aux élections, et le désarmement -- auxquelles ils [les Accords de Linas-Marcoussis] ont tenté d'apporter des réponses afin de restaurer la paix et l'unité nationale à la Côte d'Ivoire et conduire ce pays à des élections présidentielles en octobre 2005 sont en suspens. Aucun acteur politique n'a montré sa volonté de sortir de l'impasse".

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Troisième rapport intérimaire du Secrétaire Général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Conseil de sécurité des Nations Unies, 9 décembre 2004.

<sup>13</sup> Les signataires des Accords d'Accra III sont: Laurent Gbagbo (président), Seydou Diarra (Premier ministre), Pascal Affi N'Guessan (FPI), Innocent Kobena Anaky (MFA), Gaspard Deli (MJP), Guillaume Soro (MPCI), Ben Souck (MPIGO), Henri Konan Bédié (PDCI), Francis Wodié (PIT), Alassane Dramane Ouattara (RDR) et Paul Akoto Yao (UDPCI). Seul Théodore Mel Eg (UDCY) n'a pas signé cet accord.

<sup>14</sup> Voir Texte des Accords d'Accra III en annexe de Rapport de Crisis Group, *No Peace in Sight*, op. cit.

refus de débiter le processus de désarmement le 15 octobre, comme prévu par les Accords d'Accra III, prétextant que la partie gouvernementale n'avait pas honoré ses engagements en matière de réformes politiques aux dates fixées. Alors que rien ne se passe effectivement le 15 octobre, que les "Jeunes Patriotes" partisans du président Gbagbo, à l'unisson avec de hauts responsables du FPI, appellent à la "marche sur Bouaké" et au désarmement par la force des ex-rebelles,<sup>15</sup> ces derniers annoncent le 26 octobre la découverte à l'entrée de leur "capitale" d'un camion transportant une grande quantité d'armes et de munitions.<sup>16</sup> Deux jours plus tard, les Forces Nouvelles décrètent l'alerte maximale dans leur zone et suspendent la participation de leurs ministres au gouvernement de réconciliation nationale.<sup>17</sup> Accra III venait de connaître le même sort que les précédents conciliabules, payant ainsi chèrement le prix de son pari sur la bonne foi des acteurs. Les protagonistes de la crise ivoirienne venaient de remporter une nouvelle "victoire" sur les médiateurs de la CEDEAO qui ne s'en relèveront pas. C'est dans un fervent nationalisme générale à Abidjan que les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) lanceront le 4 novembre "l'Opération Dignité" en violation flagrante du cessez-le-feu complet du 3 mai 2003 et de la déclaration officielle de fin de la guerre du 4 juillet 2003.

Dans son précédent rapport, Crisis Group avait mis l'accent sur le caractère "exceptionnellement lucratif" de l'impasse politique pour "quasiment tout le monde à l'exception des citoyens ordinaires".<sup>18</sup> Dans la zone sous contrôle gouvernemental, nombreux sont ceux qui profitent de l'impasse. Les leaders des "Jeunes Patriotes" et d'autres milices comme les très actifs Groupe Patriotique pour la Paix (GPP) et le Front de Libération du Grand Ouest (FLGO) continuent à financer leurs activités et leur propre train de vie grâce à des contributions du pouvoir en place.<sup>19</sup> Dans l'entourage du

président, des conseillers en achats d'armements, des responsables politiques et économiques ayant accès à la manne de la filière café-cacao s'enrichissent, tout comme les membres des Forces de Défense et de Sécurité<sup>20</sup> qui profitent de la multiplication des points de contrôle à Abidjan et à travers tout le pays pour racketter les usagers. Tous ces acteurs privilégiés et influents n'ont aucun intérêt à un retour à la normalité institutionnelle.

La filière café-cacao, et la myriade d'institutions qui rendent particulièrement opaque sa gestion, représentent certes la principale source de revenus du gouvernement ivoirien, et des réseaux parallèles présidentiels, mais elle est loin de représenter l'unique source d'enrichissement possible. Selon un acteur économique: "La Côte d'Ivoire produit et exporte aussi du pétrole et elle a profité comme d'autres pays producteurs de la hausse du prix du baril, ces ressources aussi ne sont pas gérées en toute transparence".<sup>21</sup> Dans le dispositif de résistance et d'indépendance financières du pouvoir d'Abidjan, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) jouerait un rôle décisif en mobilisant, en toute opacité, les ressources de divers secteurs d'activité pour le compte du camp présidentiel. Les partenariats techniques et financiers noués par la BNI avec des entreprises étrangères, notamment israéliennes, achèvent d'entourer cette institution d'une grande part d'ombre.<sup>22</sup> Plus généralement, l'état de guerre insidieuse et la nécessité de la financer justifient toutes les compromissions et relèguent au dernier plan les préoccupations de bonne gouvernance et de transparence. Pour illustrer le primat des considérations financières individuelles dans une Côte d'Ivoire en crise, un journaliste décrit l'Etat ivoirien comme "un capharnaüm massivement argenté, où les conversations politiques ont toujours pour toile de fond le 'business' qui ne se conçoit qu'en milliards de francs CFA, une unité de mesure au-dessous de laquelle la vie n'offre pas le moindre intérêt..."<sup>23</sup>

L'économie de guerre continue également à bien fonctionner dans les zones contrôlées par les Forces Nouvelles, qu'il s'agisse des régions cacaoyères et caféières autour de Man et de Danané dans l'ouest ou des régions cotonnières du Nord.<sup>24</sup> Comme pour toute

---

<sup>15</sup> "Côte d'Ivoire: Les Forces Nouvelles décrètent l'état d'urgence et évoquent l'imminence d'une reprise du conflit", IRIN, 29 octobre 2004.

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> Bernard Conte: "Côte d'Ivoire: Chronologie événementielle 1960-2005", Centre d'Etudes d'Afrique Noire, Université de Bordeaux. Disponible en ligne sur <http://conte.u-bordeaux4.fr/DocsPdf/cichrono.htm>. Voir également "Paris-Abidjan: Chronologie d'une crise", *Le Nouvel Observateur*, 17 décembre 2004

<sup>18</sup> Rapport de Crisis Group, *No Peace in Sight*, op. cit.

<sup>19</sup> Selon des sources diplomatiques, le financement des milices provient non seulement des fonds de souveraineté de la présidence mais aussi des Forces de Défense et de Sécurité. Des responsables de ces forces auraient ainsi été invités par une note officielle à reverser 5 000 francs CFA de leur salaire mensuel pour financer le GPP. Entretien de Crisis Group, Abidjan, février 2005.

---

<sup>20</sup> Les Forces de Défense et de Sécurité désignent l'ensemble des forces loyalistes: FANCI, gendarmerie et toutes les unités de police. Les Ivoiriens utilisent couramment le terme de "corps habillés" pour les désigner.

<sup>21</sup> Entretien de Crisis Group avec un économiste, Abidjan, 16 janvier 2005.

<sup>22</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, janvier et février 2005.

<sup>23</sup> "L'autre guerre", *Le Nouvel Afrique Asie*, n° 181, octobre 2004.

<sup>24</sup> Les entreprises cotonnières ont repris leurs activités comme en témoignent les files de camions observables à la sortie de Bouaké, mission de Crisis Group à Bouaké, février 2005.

activité économique, les techniques se perfectionnent avec la pratique et le temps (les économistes parlent du *learning by doing*). Les taxes sur les mouvements de marchandises, la rétribution de la garantie de protection des entreprises industrielles contre le pillage et les "droits de passage" des personnes aux nombreux points de contrôle continuent de représenter une source de revenus inestimable pour la gestion autonome du territoire contrôlé par les ex-rebelles<sup>25</sup> et une source d'enrichissement personnel pour certains commandants de zone et de secteurs. Pour ces derniers, le statu quo durable est une option séduisante, comparée à la perspective de la paix ou à celle de la vraie guerre avec les FANCI. Mais il faut être en vie pour profiter des nouvelles maisons en construction à Korhogo et du statut envié de "nouveaux riches".<sup>26</sup>

Aux différents profiteurs de guerre des deux côtés de la zone de confiance, aux "faucons" du gouvernement parallèle du président et aux officiers des FANCI les plus déterminés à en découdre avec la rébellion pour "laver l'affront" du 19 septembre 2002, il convient d'ajouter les adversaires de l'application stricte des accords de paix, les stratèges qui se sont pris au jeu de dupes qui a cours depuis les Accords de Linas-Marcoussis.

Le régime FPI est constitué d'universitaires baroudeurs pour qui la contestation est une logique de vie. Gbagbo est entouré d'intellectuels qui élaborent des théories et des stratégies parfois complexes pour conserver un pouvoir acquis après plusieurs décennies dans l'opposition. Ils ont affiché la volonté délibérée de jouer, y compris avec la communauté internationale. Celle-ci comprend bien qu'on cherche à la ridiculiser. Ces gens-là sont prêts à aller jusqu'au bout. Ils joueront jusqu'à ce qu'ils tombent.<sup>27</sup>

Ce commentaire d'un universitaire sur ses collègues idéologues du FPI illustre la détermination d'une partie de l'entourage du président Gbagbo à gagner, à tout prix, la partie qui s'est engagée avec la rébellion depuis le coup d'état raté du 19 septembre 2002, et celle qui oppose le

FPI aux partis politiques concurrents, notamment le RDR, le PDCI et l'UDPCI, depuis les élections d'octobre 2000. Depuis cette date, les intellectuels du FPI ont montré qu'en plus de leur habileté tactique à conclure et à défaire des alliances électorales, et de leur capacité de mobilisation d'une jeunesse désenchantée, ils étaient prêts à user de la violence pour défendre un pouvoir chèrement acquis. Après avoir vacillé un temps, entre la sanglante tentative de coup d'état de 2002 et la signature des Accords de Linas-Marcoussis, le pouvoir FPI a montré qu'il savait alterner un jeu subtil fondé sur un juridisme de circonstance -- respect de la Constitution, indépendance de l'Assemblée nationale, légitimité d'un président élu, même dans des conditions calamiteuses face à des rebelles qui ont tenté un coup d'état -- et une manière forte aux antipodes des valeurs autrefois proclamées par ce parti: répression policière, recours à des milices armées et à la "rue", atteintes à la liberté de presse, attrait de la solution militaire. Ce qui pouvait être considéré comme une dérive d'un gouvernement face "à la guerre qui lui est imposée", pour reprendre une expression favorite du président Gbagbo, n'en est plus une parce que relevant d'une stratégie pensée, planifiée, exécutée et assumée.

Si l'observateur extérieur ne prend pas en compte l'addiction au jeu des acteurs de la crise ivoirienne, et la dimension personnelle de l'affrontement entre le camp Gbagbo et ses opposants armés et non armés regroupés au sein du G7, il aura du mal à comprendre pourquoi les acteurs de la crise ivoirienne déploient des trésors d'imagination pour refermer, l'une après l'autre, les fenêtres qui s'ouvrent vers la paix. Il ne comprendra pas, par exemple, pourquoi le président Gbagbo et les parlementaires du FPI, sous la houlette de Simone Gbagbo et de Mamadou Koulibaly, n'ont pas appliqué les résolutions d'Accra III aux dates fixées. Cela aurait contribué à mettre au pied du mur les Forces Nouvelles appelées à commencer à désarmer aux termes de ces accords le 15 octobre 2004. Cette solution de sortie de crise a sans doute été jugée trop banale au vu des stratégies mises en œuvre jusque-là pour remporter la bataille. Dans la partie qui se joue entre Abidjan et Bouaké, la moindre concession apparaît comme une défaite totale face à l'adversaire. La communauté internationale devrait savoir qu'avec de tels joueurs, la guerre de novembre pourrait n'être que le prélude à une catastrophe d'une tout autre ampleur.

## B. LA GUERRE DE LIBERATION AVORTEE

Aujourd'hui est un grand jour. Debout, soyez tous derrière nous pour délivrer le pays. A l'heure où je vous parle, le soleil s'est levé sur la

<sup>25</sup> Voir Rapport de Crisis Group, *No Peace in Sight*, op. cit.

<sup>26</sup> Entretiens de Crisis Group, Bouaké et Korhogo, février 2005. Les responsables politiques des Forces Nouvelles reconnaissent l'enrichissement rapide de leurs chefs militaires qu'ils assimilent à la rémunération de services rendus ("sécurité" des entreprises et des magasins) et non à du racket. Les pratiques des ex-rebelles semblent beaucoup moins policées dans les villages où des cas de prise en otage de la population pour exiger une rançon sont signalés depuis novembre 2004: "Ivorian rebels hold villagers to ransom in northern sector", IRIN, 25 novembre 2004.

<sup>27</sup> Entretien de Crisis Group avec un universitaire, Abidjan, 19 janvier 2005.

Côte d'Ivoire, le soleil s'est levé sur vous et il s'est couché sur les autres.<sup>28</sup>

L'homme qui tient ces paroles sibyllines le 4 novembre en fin de matinée est le général Mathias Doué, alors chef d'état-major des FANCI. Le général, régulièrement pris à parti par la presse favorable au pouvoir pour sa modération et sa loyauté jugée douteuse, n'a pas eu d'autre choix que de se rallier à la détermination guerrière de ses visiteurs du jour, une délégation de "Jeunes Patriotes" conduite par le "général de la jeunesse" Charles Blé Goudé. Depuis quelques heures déjà, la guerre de reconquête du nord était engagée, sous l'autorité du colonel major Philippe Mangou, commandant du théâtre des opérations et futur successeur de Doué à la tête de l'état-major des FANCI.

Ce 4 novembre à deux heures du matin, sept hommes pénètrent dans l'immeuble abritant les émetteurs des radios internationales et sabotent les installations.<sup>29</sup> Les trois radios internationales présentes sur la bande FM, Radio France Internationale (RFI), BBC et Africa N°1 cessent d'émettre. A quatre heures, l'eau, l'électricité et le téléphone contrôlés par Abidjan sont coupés dans le Nord. A sept heures, deux avions de combat Sukhoi-25 décollent de l'aéroport de Yamoussoukro, où sont aussi basées les forces impartiales, Licorne et ONUCI. Ils mitraillent quinze minutes plus tard un barrage tenu par les rebelles à Bouaké. A neuf heures à Abidjan, deux anciens dirigeants de la Radio Télévision Ivoirienne (RTI) proches du président, Georges Aboké et Jean-Paul Dahily, escortés par des militaires, prennent le contrôle de l'institution. La RTI aux ordres assure la couverture médiatique de la "guerre de libération" du pays. Les "Jeunes Patriotes" font leur part du travail: ils s'attaquent au Golf Hôtel où résident plusieurs ministres des Forces Nouvelles sous la protection de l'ONUCI, saccagent les bureaux de la Commission nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (CNDDR) ainsi que ceux de deux partis d'opposition, le RDR et le PDCI, pillent et incendient les bureaux de trois journaux d'opposition.<sup>30</sup>

Le 5 novembre au matin, les Sukhoi des FANCI décollent à nouveau et frappent cette fois Vavoua, où au moins vingt civils seront tués dans un bus<sup>31</sup> et Séguéla. Au sol,

les troupes loyalistes tentent des incursions dans la zone de confiance dans l'Ouest et dans le Centre, en direction de Bouaké avant de rencontrer l'opposition des casques bleus à Tiébissou. A Abidjan, "les manifestations sont interdites pendant trois jours pour préserver les vies humaines et les biens",<sup>32</sup> annonce le ministre de la Sécurité intérieure, après le saccage dans la nuit précédente des domiciles de deux responsables de l'opposition. Mais l'offensive militaire continue le lendemain 6 novembre avec des bombardements aériens sur Bongora, Brobo et Bouaké.<sup>33</sup> Le dernier raid des Sukhoi sur Bouaké à la mi-journée atteint le cantonnement des forces françaises. Neuf soldats français et un citoyen américain sont tués, 38 autres militaires français sont blessés. La riposte de la force Licorne sera ainsi décrite par les Forces de Défense et de Sécurité ivoiriennes:

Suite à cet incident malheureux et regrettable, les Forces françaises de l'opération Licorne ont procédé, sans en aviser et contre toute attente, à la destruction systématique au sol du potentiel aérien ivoirien à Yamoussoukro, puis immédiatement après, à Abidjan. Il importe de mentionner que certains aéronefs ont été détruits dans l'enceinte même du Palais présidentiel de Yamoussoukro, au mépris du respect dû à un symbole majeur de l'Etat de Côte d'Ivoire.<sup>34</sup>

L'enchaînement des événements du 6 au 9 novembre a été abondamment couvert par la presse internationale et fait passer au second plan la reprise des hostilités déclenchée par le président Gbagbo contre les Forces Nouvelles. Ces jours de braise pendant lesquels "tout le monde a perdu les pédales",<sup>35</sup> dixit un responsable militaire de l'ONUCI, ont été marqués comme suit:<sup>36</sup>

- le 6 novembre, par le déferlement de milliers de manifestants appelés à assiéger la base française du 43<sup>ème</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine (BIMa) et l'aéroport, la prise de contrôle de l'aéroport par la force Licorne après de brefs affrontements avec les FANCI, l'interdiction du franchissement des deux ponts d'Abidjan intimé par les troupes françaises aux manifestants à coups de tirs d'hélicoptères, les pillages des maisons, des magasins, des écoles franco-ivoiriennes dans un contexte de "chasse aux Blancs" alimenté par les

<sup>28</sup> "Paris-Abidjan: Chronologie d'une crise", *Le Nouvel Observateur*, 17 décembre 2004.

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Voir notamment le Troisième rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, op. cit.

<sup>31</sup> Entretien avec un haut responsable militaire de l'ONUCI, Abidjan, 17 janvier 2005.

<sup>32</sup> "Paris-Abidjan: Chronologie d'une crise", op. cit.

<sup>33</sup> Troisième rapport intérimaire op. cit.

<sup>34</sup> "Déclaration des Forces de Défense et de Sécurité", *L'Intelligent d'Abidjan*, 10 novembre 2004.

<sup>35</sup> Entretien de Crisis Group avec un officier supérieur de l'ONUCI, 18 janvier 2005.

<sup>36</sup> Voir "Paris-Abidjan: Chronologie d'une crise", op. cit., et Bernard Conte: "Chronologie événementielle", op. cit.

messages violents diffusés par la RTI,<sup>37</sup> l'exfiltration en urgence de milliers de ressortissants étrangers et leur mise à l'abri à la base française du 43<sup>ème</sup> BIMa.

- Le 7 novembre, par l'arrivée de renforts militaires français à l'aéroport d'Abidjan, la descente dans l'urgence de blindés français depuis Bouaké et Duékoué pour renforcer le dispositif de Licorne à Abidjan -- déplacement de troupes ponctué par des accrochages meurtriers avec les FANCI notamment à Duékoué, Dibobly et Guessabo -- l'appel au "départ des troupes françaises de Côte d'Ivoire" par le président du FPI sur la RTI et la déclaration, trois jours après la reprise de la guerre, du président Gbagbo exhortant au calme et au retour des manifestants dans leurs foyers.
- Le 8 novembre, par l'arrivée d'une colonne de blindés de la force Licorne devant la résidence présidentielle, alors qu'ils étaient censés rejoindre l'Hôtel Ivoire, la nouvelle mobilisation des "patriotes" pour constituer un "bouclier humain" autour de la résidence présidentielle et faire échec à un éventuel "coup d'état de l'armée française",<sup>38</sup> la "rencontre" fortuite à l'hôtel Ivoire de soldats français avec des "conseillers techniques israéliens" employés par la Présidence et le débarquement de centaines de "patriotes" devant cet hôtel par des bus de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA).
- Le 9 novembre, par l'arrivée de gendarmes ivoiriens à l'hôtel Ivoire pour faire barrage entre les militaires français et la foule des manifestants, la montée progressive de la tension dans les jardins de l'hôtel jusqu'à ce que des coups de feu éclatent et fassent des victimes au sein de la foule, le repli des soldats de la Licorne sous les huées, tout cela alors que le président sud-africain Thabo Mbeki, désigné le 7 novembre médiateur dans la crise ivoirienne par l'UA, effectuait sa première visite en urgence à Abidjan.

Les violentes émeutes et les déclarations enflammées -- le président de l'Assemblée nationale promettant par exemple à la France une situation "pire que le Vietnam" -- laissent place, les jours suivants, à l'évacuation massive de quelque 9 000 étrangers dont 8 300 Français et à la polémique entre Abidjan et Paris sur le bilan des affrontements et la nature des responsabilités. Entre la

propagande des "patriotes" et des médias d'Etat mis à contribution et les multiples déclarations contradictoires et embarrassées des autorités françaises, l'établissement des faits s'est avéré difficile. Alors que le bilan officiel publié le 26 novembre par le ministère ivoirien de la Santé fait état de 57 civils tués -- une dizaine par étouffement et les autres par balles -- et de 2226 blessés, les responsables français ont finalement admis que les tirs "en situation de légitime défense" des soldats de l'opération Licorne avaient fait une vingtaine de victimes ivoiriennes.<sup>39</sup>

Au-delà des partisans du président Gbagbo, la réaction d'une armée française manifestement débordée aux émeutes de novembre a choqué une partie de l'opinion publique africaine et internationale. La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) a ainsi accusé les forces françaises d'avoir "outrepassé largement le mandat confié par les Nations Unies".<sup>40</sup> Le refus opposé par les autorités politiques françaises à la demande de la création d'une commission d'enquête parlementaire en France sur les événements d'Abidjan<sup>41</sup> a également contribué à faciliter l'opportune requalification par les partisans du pouvoir d'Abidjan, de l'affrontement entre ce dernier et ses opposants armés en guerre néocoloniale de la France contre la Côte d'Ivoire.

Parmi les points d'interrogations les plus saillants qui surnagent aux manipulations de l'information et autres communiqués sur la guerre de novembre, ceux qui suivent posent question:

a) Les FANCI du président Gbagbo ont violé le cessez-le-feu en lançant leurs attaques aériennes du 4 au 6 novembre, sans déclencher une réaction ferme des forces impartiales, Licorne et ONUCI. Les règles d'engagement inconséquentes des casques bleus ne les autorisaient pas à s'opposer par la force à une pénétration ou à un survol de la zone de confiance par l'un ou l'autre des belligérants. Si rien n'a été fait pour empêcher les attaques aériennes jusqu'au bombardement du cantonnement français, les forces onusiennes se sont, en revanche, opposées à la progression des FANCI au sol, notamment en direction de Bouaké. Certains officiers sur le terrain n'ont manifestement pas souhaité assister, impuissants, à la reprise de la guerre après tous

<sup>37</sup> Reporters Sans Frontières, "Intoxication, libre antenne, incitation à l'émeute: la dérive propagandiste des médias d'Etat d'Abidjan", 11 novembre 2004.

<sup>38</sup> Des rumeurs ont été notamment véhiculées sur la présence "d'un" opposant au président Gbagbo "caché" dans un blindé français.

<sup>39</sup> "Le piège et la faute", *Jeune Afrique L'Intelligent*, n° 2291, 5 décembre 2004.

<sup>40</sup> "Paris a outrepassé son mandat en Côte d'Ivoire, affirme la FIDH", Reuters, 30 novembre 2004.

<sup>41</sup> Michèle Alliot-Marie, Ministre française de la Défense et les députés du parti au pouvoir en France ont opposé une fin de non recevoir à la demande de création d'une commission d'enquête parlementaire émanant des députés de l'opposition. Voir "Michèle Alliot-Marie parle", *Jeune Afrique L'Intelligent*, n°2300, 6 février 2005.

les efforts de conciliation effectués jusque-là pour rapprocher les militaires des deux bords, FANCI et Forces armées des Forces Nouvelles.

A New York et Paris, les donneurs d'ordre de l'ONUCI et de Licorne n'ont pas réagi, alors que l'offensive imminente était dans l'air<sup>42</sup> et que les règles d'engagement auraient pu être ostensiblement durcies pour dissuader le camp présidentiel d'attaquer. Le cafouillage des événements conduisent beaucoup à estimer que le président Gbagbo aurait obtenu une "sorte de feu orange" pour engager l'opération Dignité. Lassés par l'absence d'avancées politiques, Paris et New York se seraient de fait rangés à l'option militaire à laquelle n'a jamais renoncé le président Gbagbo, en pariant sur une offensive courte, "propre" et victorieuse des FANCI désormais équipées et assistées de mercenaires. Un responsable militaire français semble d'ailleurs confirmer cette thèse: "On a regardé ailleurs quand les attaques ont commencé le 4 novembre, on s'est dit qu'après la prise de Bouaké par exemple, les Forces Nouvelles auraient compris qu'il était temps de désarmer".<sup>43</sup> Le 6 novembre au soir, après qu'on eût dénombré les victimes françaises et américaine, et que Licorne eût promptement réagi, l'ONU a bien su en quelques heures décider du renforcement des règles d'engagement des forces impartiales sur le terrain.<sup>44</sup>

b) Le pari d'une guerre éclair des FANCI face à des Forces nouvelles qui se seraient effondrées comme un château de cartes paraît pour le moins hasardeux. D'une part, la suprématie aérienne des forces loyalistes ne faisait certes pas de doutes mais elle ne pouvait garantir la victoire sans une offensive terrestre elle-même victorieuse. D'autre part, la traduction sur le terrain de la suprématie aérienne des FANCI peut être sujette à caution. En effet, contrairement aux déclarations de l'armée ivoirienne et du président Gbagbo, la "libération" des zones assiégées était loin d'avoir franchi une étape décisive au moment du bombardement du cantonnement français à Bouaké qui a sonné le glas de l'opération Dignité. Les frappes aériennes sur ces deux villes aux mains des Forces Nouvelles ont manqué la plupart de leurs cibles militaires.<sup>45</sup> Il est donc difficile de

trancher entre l'hypothèse d'une attaque aérienne dont l'objectif n'aurait été que d'impressionner l'adversaire avant l'offensive terrestre, et celle qui admettrait que la mission des avions ivoiriens était bien de détruire des cibles militaires ennemies, auquel cas leur échec en dit long sur l'état de préparation des pilotes.

c) La qualification du bombardement du cantonnement français à Bouaké demeure un mystère qui ne pourrait être éclairci que par une enquête sérieuse et indépendante. Deux thèses se sont immédiatement affrontées: celle d'une erreur de l'aviation ivoirienne et celle d'une attaque délibérée contre la base française. La seconde a rapidement pris le pas sur la première, notamment dans la presse française:

Du bombardement de Bouaké, Paris dit aujourd'hui: "On a la certitude que l'ordre ne vient pas de Gbagbo mais qu'il a été donné par Kadet Bertin, son conseiller, après une discussion avec Simone, la femme du président".<sup>46</sup>

Des sources militaires et diplomatiques partagent cette lecture à Abidjan.<sup>47</sup> Un haut responsable militaire français affirme que "le bombardement de Bouaké n'était ni une erreur de tir, ni une erreur d'objectif, il était donc délibéré" tout en précisant que "Gbagbo n'a pas donné l'ordre, il est responsable mais pas coupable".<sup>48</sup>

L'imprécision des tirs effectués par l'aviation ivoirienne devrait toutefois laisser une place plus large à la thèse de l'erreur. Sauf à considérer qu'un cimetière, un manguier ou des civils représentent des objectifs militaires sérieux, toutes les frappes aériennes des FANCI semblent trahir pour le moins un certain amateurisme. L'hypothèse d'une erreur de cible ne peut donc être complètement exclue. Il est également difficile de trouver une explication cohérente à une attaque délibérée décidée par l'entourage du président Gbagbo contre une force Licorne qui aurait jusque-là toléré l'offensive aérienne des loyalistes. Si les autorités françaises avaient anticipé des tensions avec le pouvoir d'Abidjan qui auraient pu

<sup>42</sup> Les forces impartiales présentes sur le terrain ne pouvaient ignorer les mouvements de troupes des FANCI en direction de la zone de confiance précédant l'offensive et la fermeture des routes conduisant à la ville de Bouaké par les FANCI trois jours avant l'attaque.

<sup>43</sup> Entretien de Crisis Group avec un responsable militaire français, Abidjan, 21 janvier 2005.

<sup>44</sup> Voir notamment "Michèle Alliot-Marie parle", op. cit.

<sup>45</sup> Entretien de Crisis Group avec des officiers supérieurs de l'ONUCI, Bouaké et Korhogo, février 2005 et mission de Crisis Group sur les lieux des bombardements. A Bouaké, les frappes ont atteint, outre la base française, le bâtiment de l'état-major des Forces Nouvelles (partiellement détruit) et le camp

du 3<sup>ème</sup> bataillon de soutien qui était en rénovation pour le cantonnement des combattants des Forces Nouvelles en vue du désarmement (seul site en rénovation dans la zone sous contrôle des ex-rebelles en vue du programme de désarmement). Il n'y a eu aucun mort confirmé au sein des Forces Nouvelles, mais six victimes civiles dont des résidents habitant près de l'état-major des Forces Nouvelles et une femme travaillant dans un champ du village de Tano-Sakassou près de Bouaké. A Korhogo, les frappes n'ont atteint qu'un cimetière et un manguier. Entretiens et correspondances de Crisis Group, février 2005.

<sup>46</sup> "Paris-Abidjan: Chronologie d'une crise", op. cit.

<sup>47</sup> Entretiens de Crisis Group, Abidjan, janvier et février 2005.

<sup>48</sup> Entretien de Crisis Group avec un responsable militaire français, Abidjan, 21 janvier 2005.

naître d'une ferme opposition de Licorne à la violation du cessez-le-feu, on peut penser qu'elles auraient également anticipé "la chasse aux Blancs" orchestrée par les "Jeunes Patriotes", et activé le plan de protection et d'évacuation de leurs ressortissants. La précipitation avec laquelle les blindés de Licorne sont descendus "sécuriser Abidjan" témoigne de l'absence d'une telle anticipation. Si Paris pensait n'avoir rien à craindre d'Abidjan, et qu'Abidjan pensait n'avoir rien à craindre de Paris, au moment du lancement de l'opération Dignité, une attaque délibérée contre une base française, même décidée par les faucons de la présidence, semble incompréhensible.

Que l'acte ait été délibéré ou qu'il ait résulté d'une erreur, la réaction rapide des forces françaises qui détruisit l'essentiel de l'aviation ivoirienne, peut se justifier d'un strict point de vue militaire par la légitime défense. L'ampleur de la riposte -- mise en route par la hiérarchie militaire avant d'être avalisée puis renforcée par le président Jacques Chirac selon des sources françaises<sup>49</sup> -- pourrait s'expliquer par le sentiment d'avoir été "poignardé dans le dos" après avoir, tout comme l'ONU, manqué de fermeté pour dissuader le président Gbagbo de relancer les hostilités. De plus, les divergences dans l'interprétation des faits au sein même de la France officielle contribuent sans doute à la volatilité de la position française dans la gestion de la crise ivoirienne.<sup>50</sup>

d) Les événements de novembre ont démontré à nouveau la capacité de nuisance des milices "patriotiques" d'Abidjan. Elles ont été mobilisées et motivées financièrement pour accompagner depuis Abidjan la guerre de libération en faisant taire toute voix discordante. Les groupes qui ont sillonné la ville le 4 novembre pour s'attaquer au Golf Hôtel et aux sièges des journaux et des partis d'opposition étaient parfaitement organisés. Comme en témoigne le directeur de l'un des journaux pris pour cible: "Les actes de vandalisme sont contrôlés. Les jeunes qui ont fait le tour de la ville ont reçu chacun 5 000 francs CFA et sont venus des cités universitaires de Port-Bouët et de Cocody, transportés par les bus de la SOTRA [la régie publique]".<sup>51</sup> Une source diplomatique à Abidjan confirme: "Quarante-huit heures avant les événements, tout était prêt à Abidjan pour une guérilla,

on avait distribué de l'argent et des armes aux étudiants de la FESCI [Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire, le puissant syndicat étudiant dont la culture de violence est ancienne et incontestée]".<sup>52</sup> Selon de nombreux observateurs, la FESCI devrait être considérée comme une authentique milice.

Lorsque la guerre de reconquête du Nord s'est transformée, le 6 novembre en fin de journée, en guerre d'indépendance contre "la France de Chirac", la capacité de mobilisation des Jeunes Patriotes a franchi un cap. Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui ont répondu aux appels nationalistes lancés sur la RTI à la fois par les leaders de la galaxie patriotique et des responsables politiques de premier plan. Ce serait une erreur de considérer que cette mobilisation n'a concerné que les partisans résolu du président Gbagbo et les hordes de jeunes désœuvrés des quartiers populaires d'Abidjan. Si les agressions, les saccages et incendies des lycées français, les pillages des maisons et des commerces furent l'œuvre des spécialistes du genre assistés pour l'occasion de certains éléments des forces en uniforme<sup>53</sup> et probablement des évadés de la maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA),<sup>54</sup> la révolte face à la présence de l'armée française dans la ville a, elle, été un sentiment beaucoup plus partagé. Ainsi, des cadres supérieurs, à défaut de se coucher sur l'herbe de l'Hôtel Ivoire face aux blindés français, en signe de protestation, ont contribué à la "résistance" qui, en apportant du pain aux manifestants, qui, en convoyant des patriotes dans leur voiture personnelle.<sup>55</sup>

<sup>49</sup> "Paris-Abidjan: Chronologie d'une crise", op. cit.

<sup>50</sup> Notamment entre la représentation diplomatique à Abidjan, la présidence française, le Ministère de la Défense. L'ambassadeur de France à Abidjan Gildas Le Lidec est ainsi jugé relativement réceptif aux positions du président Gbagbo. Les relations personnelles entre le président Chirac et son homologue ivoirien n'ont, en revanche, jamais été particulièrement chaleureuses. Entretiens de Crisis Group avec des sources diplomatiques et journalistiques, Abidjan et Dakar, janvier et février 2005.

<sup>51</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 22 février 2005.

<sup>52</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 13 février 2005. Un des derniers faits d'armes des responsables de la FESCI a été de séquestrer et de faire passer en "jugement" des étudiants étrangers accusés de "contrefaçon". Entretien de Crisis Group, Abidjan, 22 février 2005.

<sup>53</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 19 janvier 2005.

<sup>54</sup> Entre le 6 et le 8 novembre, 3 585 détenus se sont évadés de la principale prison d'Abidjan par un égout souterrain à la suite d'une mutinerie. L'hypothèse d'une évasion organisée a été évoquée sans être étayée. Toujours est-il que cette évasion massive pose désormais un énorme problème de sécurité dans la ville comme en témoigne la hausse de la criminalité (+54 pour cent) confirmée par l'ONUCI. Entretiens de Crisis Group, Abidjan, janvier 2005. Voir également "Déclaration du ministère des Droits de l'Homme sur l'évasion des prisonniers de la MACA", *Notre Voie*, 20 novembre 2004.

<sup>55</sup> Témoignages recueillis par Crisis Group, Abidjan, janvier 2005.

### III. LA NOUVELLE DONNE: ENTRE RUPTURE ET CONTINUITÉ

#### A. LE DESARROI DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET L'ESPOIR MBEKI

Le 9 novembre, le président sud-africain Thabo Mbeki, mandaté par l'Union Africaine, entame une série de réunions avec les parties ivoiriennes. Il rencontre le président Gbagbo, qui lui donne l'assurance qu'il est prêt à recommencer à appliquer l'Accord d'Accra III, et en particulier à présenter tous les projets de loi en suspens à l'Assemblée nationale et à "mobiliser son parti" aux fins de leur adoption. Le chef d'État ivoirien réclame toutefois le début du désarmement des Forces Nouvelles dès l'engagement de la procédure d'adoption des lois.<sup>56</sup>

Après la tentative avortée de la solution militaire, retour donc au processus de paix et au bal des médiations. Thabo Mbeki est projeté dans le chaudron abidjanais au plus fort de la "guerre" franco-ivoirienne. Les observateurs subodorent que l'ancien militant anti-apartheid, allergique aux diktats imposés de l'étranger aux Africains, a été choqué ce jour-là par l'ampleur de la présence militaire de l'ancienne puissance coloniale, ce qui a pu le rendre sensible à l'argumentaire de son homologue ivoirien. Thabo Mbeki est toutefois également l'un des rares chefs d'État à avoir demandé avec force, quatre ans plus tôt, l'organisation de nouvelles élections présidentielles incontestables après que Laurent Gbagbo fût arrivé au pouvoir en octobre 2000 dans des conditions "calamiteuses" selon ses propres dires. Toujours est-il que le nouveau médiateur est alors célébré de part et d'autre de la zone de confiance pour son prestige personnel et sa neutralité présumée. Le président Mbeki reçoit le 11 novembre à Pretoria une délégation de l'opposition ivoirienne amenée par Alassane Ouattara, président du RDR, et Alphonse Djédjé Mady, Secrétaire général du PDCI et porte-parole du G7, la coalition qui rassemble les partis d'opposition et les Forces Nouvelles. Le 13 novembre, le médiateur rencontre également le président du Burkina-Faso, Blaise Compaoré, dont le rôle dans la crise ivoirienne gagnerait à être mis en lumière.<sup>57</sup>

Parallèlement à la médiation de l'Union Africaine, le Conseil de sécurité des Nations Unies décide enfin de "montrer ses muscles" en adoptant le 15 novembre 2004 la résolution 1572 qui impose à la Côte d'Ivoire un embargo immédiat sur les armes pendant une période de treize mois, prévoit des sanctions ciblées à partir du 15 décembre à l'encontre des personnes qui font peser une menace sur la paix et le processus de réconciliation, soit par le blocage de l'application des accords de Linas-Marcoussis et d'Accra III, par des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire ou par l'incitation publique à la haine et à la violence.<sup>58</sup> Le Conseil de sécurité accordait en fait un mois aux acteurs de la crise ivoirienne pour donner des signes de bonne volonté, aidés dans ce sens par la médiation Mbeki.

Le président sud-africain a activement poursuivi ses consultations et effectué une deuxième mission en Côte d'Ivoire, du 2 au 6 décembre, qui l'a conduit chez les protagonistes de la crise, à Abidjan et à Bouaké. Le médiateur établit une feuille de route articulée autour de quatre objectifs: l'adoption rapide par l'Assemblée nationale des réformes politiques prévues par Marcoussis; le début du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR); le retour à un fonctionnement normal du gouvernement de réconciliation nationale avec la participation des ministres des Forces Nouvelles; la création d'un climat propice à la libre expression des forces politiques et sociales. Mbeki décide de s'adresser directement à l'Assemblée nationale pour obtenir le ferme soutien des députés à sa médiation. Le président sud-africain est d'autant plus optimiste en quittant Abidjan que son homologue ivoirien transmet immédiatement à l'Assemblée nationale le projet de loi portant révision de l'épineux article 35 de la Constitution sur les conditions d'éligibilité, ce qu'il avait refusé de faire jusque-là en se fondant sur l'article 127 de la Constitution.<sup>59</sup>

Le mois de décembre est marqué par un regain d'activité à l'Assemblée nationale. Au-delà de la médiation Mbeki, la menace de sanctions personnelles agitée par la résolution 1572 semble produire ses effets. Sont successivement votés, le 9 décembre, le texte de loi sur la composition, les attributions et le fonctionnement de la Commission Electorale Indépendante (CEI), et le 17 décembre, les textes de loi sur la nationalité et les

<sup>56</sup> Voir notamment le troisième rapport intérimaire du Secrétaire général, op. cit.

<sup>57</sup> Le rôle des pays limitrophes dans la genèse de la crise ivoirienne a été notamment abordé par le rapport de la Commission d'enquête internationale sur les allégations de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire du 19 septembre 2002 au 15 octobre 2004 en Côte d'Ivoire. Ce rapport qui n'a pas été

rendu public par l'ONU est cependant disponible dans son intégralité sur le site <http://wikisource.org>, et de larges extraits sont parus dans la presse ivoirienne et française (notamment *Libération* du 24 décembre 2004 et *L'intelligent d'Abidjan* des 16, 17 et 18 décembre 2004).

<sup>58</sup> Voir la résolution 1572 du Conseil de sécurité de l'ONU.

<sup>59</sup> L'article 127 de la Constitution ivoirienne stipule qu'"aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire".

naturalisations, ainsi que les textes portant modification des articles 35 et 55 de la Constitution. Selon les termes de l'article 35 nouveau, conforme aux dispositions de Marcoussis, "le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois. Le candidat doit jouir de ses droits civils et politiques et être âgé de trente-cinq ans au moins. Il doit être exclusivement de nationalité ivoirienne, né de père ou de mère ivoirien d'origine".<sup>60</sup> Le 18 décembre, le président Gbagbo rappelle que toute modification constitutionnelle concernant l'élection à la présidence de la République doit être approuvée par référendum.

Comme le résume alors un journal d'opposition, "les lois sont votées mais les contentieux demeurent".<sup>61</sup> La coalition du G7 a de suite estimé que les différents textes de lois avaient été "dénaturés" par les députés du FPI et autres parlementaires cooptés par le parti au pouvoir, et que leurs moutures définitives ne correspondaient pas à l'esprit et à la lettre des Accords de Linas-Marcoussis.<sup>62</sup> L'opposition conteste en particulier la loi relative à la CEI qui n'assure pas selon elle l'indépendance de cette dernière à l'égard du pouvoir en place. Le G7 demande par ailleurs au président Gbagbo de "promulguer, sans délai, le texte voté par les Députés, pour mettre en œuvre effectivement la modification de l'article 35 de la Constitution".<sup>63</sup> Une loi organique sur l'organisation des référendums en Côte d'Ivoire présentée à l'Assemblée nationale le 23 décembre est rejetée, faute de recueillir le vote de la majorité requise de deux tiers des députés.<sup>64</sup> Dans son message de vœux à la nation le 31 décembre 2004,<sup>65</sup> le président Gbagbo déclare: "Aujourd'hui, j'ai terminé ma part. Tous les textes issus de l'Accord de Marcoussis ont été transmis au Parlement". Concernant la modification de l'article 35 de la Constitution, il estime avoir choisi "la seule voie compatible avec la Constitution", celle du référendum.

L'année 2005 n'est pas simplement la troisième année de la crise ivoirienne à s'ouvrir sur une impasse politique. C'est également celle de la fin du mandat de Laurent Gbagbo et celle de tous les dangers. La Côte d'Ivoire a beau être coupée en deux, guettée par le chaos, elle continue à stimuler les ambitions des animateurs traditionnels de la vie politique locale. Le président en

exercice annonce très tôt les couleurs: "Si à la fin du mois d'octobre, les élections ne sont pas organisées, je reste Président de la République".<sup>66</sup> Le leader du RDR, Alassane Ouattara, tout aussi déterminé, affirme de son côté: "je suis certain qu'avec le PDCI, nous accéderons au pouvoir en 2005", tout en écartant l'idée d'une candidature unique du G7 au premier tour de l'éventuelle élection présidentielle.<sup>67</sup> Le président du PDCI et ancien chef d'Etat Henri Konan Bédié n'est pas en reste et tente de mobiliser, depuis Paris, la machine électorale de l'ancien parti unique derrière son unique candidature. Quant à l'UDPCI, le parti du défunt président Robert Guéi, il commence à s'agiter du fait des ambitions présidentielles rivales de ses principaux responsables. Les journaux télévisés de la RTI rendent désormais quotidiennement compte de la mise en place des dispositifs locaux de campagne des différents partis politiques. Personne ne sait encore si les élections auront lieu, quand elles auront lieu -- rien ou presque n'ayant été fait jusque-là en matière de préparation -- mais personne n'entend être pris au dépourvu le moment venu.

De son côté, la communauté internationale reste suspendue aux efforts de médiation du président Mbeki qui a obtenu un premier report de l'application effective des sanctions individuelles prévues par la résolution 1572 du Conseil de sécurité jusqu'à la réunion du Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine le 10 janvier 2005 à Libreville (Gabon). Cette réunion, à laquelle participe le président Gbagbo, aboutit à un texte particulièrement ambigu. S'agissant de la modification de l'article 35 de la Constitution, il dispose:

A cet égard, le Conseil encourage le président Laurent Gbagbo à tout mettre en œuvre pour mener à terme cette réforme. Dans cette optique, le Conseil reconnaît que le recours au référendum est une des options -- qui n'est pas exclusive -- auxquelles le président de la République de Côte d'Ivoire pourrait avoir recours, seulement si cette consultation est organisée dans le respect de l'esprit de Linas-Marcoussis et d'Accra III. Le Conseil appelle à une solution rapide de cette question, et ce de manière à encourager la mise en œuvre du programme DDR et à permettre la tenue des élections dans les délais prévus, en octobre 2005.<sup>68</sup>

Le CPS demande également un nouveau report de l'entrée en vigueur des sanctions individuelles prévues

<sup>60</sup> "Ivoirien d'origine" signifie ici né en Côte d'Ivoire.

<sup>61</sup> "Code de la nationalité, article 35, CEI, identification des personnes et séjour des étrangers, commission nationale des D.H: Les lois sont votées mais les contentieux demeurent", *Le Nouveau Réveil*, 16 décembre 2004.

<sup>62</sup> "Le G7 demande la dissolution de la CEI et la correction des textes dénaturés", *Le Nouveau Réveil*, 14 janvier 2005.

<sup>63</sup> Ibid.

<sup>64</sup> Conte, "Chronologie événementielle", op. cit.

<sup>65</sup> "Laurent Gbagbo: Allons au désarmement", *Notre Voie*, 3 janvier 2005.

<sup>66</sup> "Gbagbo: s'il n'y a pas d'élections, je reste président", *Fraternité Matin*, 4 janvier 2005.

<sup>67</sup> "Ouattara parle", *Jeune Afrique l'Intelligent*, n°2296, 9 janvier 2005.

<sup>68</sup> "Communiqué de la réunion du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine", Libreville, Gabon, 10 janvier 2005, <http://www.africa-union.org/psc/homefr.htm>.

par la résolution 1572. Commentaire désabusé du responsable d'une organisation humanitaire à Abidjan: "A Libreville, la communauté internationale a démontré à nouveau son inconsistance dans le traitement de la crise ivoirienne. Entre l'Union Africaine, la CEDEAO, les Nations Unies, il y a trop de médiateurs qui se lancent la balle. L'unanimité de la communauté internationale n'est qu'une façade".<sup>69</sup>

Thabo Mbeki effectue une troisième visite en Côte d'Ivoire au lendemain de la réunion de Libreville dont les conclusions satisfont davantage le camp présidentiel que l'opposition. Le président sud-africain participe à un conseil des ministres réuni à Yamoussoukro auquel ne prennent pas part les représentants des Forces Nouvelles. L'unanimité initiale autour du médiateur se fissure. Explications d'un responsable de l'ex-rébellion:

On n'avait pas d'appréhension au départ par rapport à Mbeki. En témoigne l'accueil que les populations de nos zones et nous-mêmes lui ont réservé à Bouaké. Ensuite, nous avons eu l'impression qu'il ne nous respectait pas et qu'il voulait faire de nous les responsables de la crise. A Libreville, Mbeki nous a traités de tous les noms. Lorsqu'il est venu à Yamoussoukro, il nous a appelés à quinze heures et souhaité rencontrer le Secrétaire général Guillaume Soro à dix-neuf heures. Nous lui avons dit que ce n'était pas possible le jour même parce que nous devions prendre des mesures de sécurité, Yamoussoukro étant en zone sous contrôle gouvernemental. Nous avons alors convenu de le rencontrer en Afrique du Sud.<sup>70</sup>

Du 23 au 25 janvier 2005 Alassane Ouattara du RDR, Lambert Kouassi Konan du PDCI et Guillaume Soro des Forces Nouvelles se rendent à Pretoria. Dans le mémorandum conjoint du RDR et du PDCI,<sup>71</sup> ces deux partis considèrent que le président Laurent Gbagbo est "le principal obstacle à la paix", réitèrent leur ferme opposition à la tenue d'un référendum sur la modification de l'article 35 qui ne ferait que diviser la population selon eux, et suggèrent en "dernier recours", "la mise à l'écart du président Gbagbo" et l'organisation "de bout en bout" du scrutin présidentiel par les Nations Unies. Après trois mois d'efforts, la médiation Mbeki, comme les précédentes, se heurte au mur des positions irréconciliables des protagonistes de la crise ivoirienne.

A sept mois de l'échéance d'octobre 2005, les Ivoiriens n'ont aucune vision claire de l'avenir immédiat de leur pays. Retranchés dans leurs zones, les dirigeants des Forces Nouvelles ne font pas mystère de leurs dispositions à s'accommoder du statu quo, en attendant la fin du mandat constitutionnel de leur adversaire. Malgré les missions à Bouaké d'émissaires sud-africains et des hauts responsables des forces impartiales pour les convaincre, le retour de leurs ministres au gouvernement de réconciliation nationale ne semble pas à l'ordre du jour. Après l'attaque du 4 novembre par les forces gouvernementales, sous le regard indifférent des forces impartiales, les Forces Nouvelles disent "ne plus faire confiance en personne pour assurer leur sécurité".<sup>72</sup> Elles n'ont pas non plus l'intention de retourner à un gouvernement de réconciliation qui ne fonctionne pas, "juste pour faire plaisir à Thabo Mbeki ou à Alan Doss [le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en Côte d'Ivoire]".<sup>73</sup>

Dans la partie du pays sous contrôle de l'ex-rébellion, l'heure est plutôt à la réorganisation militaire, économique et sociale de "leurs zones": une nouvelle loterie fonctionne, une caisse d'épargne a ouvert ses portes à Bouaké, les sous-préfectures sont rénovées pour accueillir les cabinets civils -- émanations locales du Secrétariat général des Forces Nouvelles--, des écoles de police, de gendarmerie et de douanes sont annoncées<sup>74</sup> et les entreprises industrielles reprennent leurs activités.

A Abidjan, le président Gbagbo durcit le ton, y compris à l'égard des forces impartiales, et ne renonce pas à l'option militaire malgré le renforcement de l'embargo sur les armes par la résolution 1584 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée le 1<sup>er</sup> février 2005:

J'ai appelé la CEDEAO et elle m'a dit qu'il ne faut surtout pas se battre, car elle n'a pas les moyens de faire la guerre. J'ai demandé aux Français d'aller pousser les rebelles dehors, ils m'ont dit que ce n'était pas leur rôle. Je suis allé voir l'ONUCI qui m'a dit que cette mission n'est pas contenue dans son mandat...Il faut que ceux qui viennent nous disent clairement pourquoi ils viennent. Ou bien ils nous aident à nous débarrasser de la rébellion, auquel cas, ils les

<sup>69</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 13 janvier 2005.

<sup>70</sup> Entretien de Crisis Group avec Amadou Koné, Directeur de cabinet de Guillaume Soro, secrétaire général des Forces Nouvelles, Bouaké, 16 février 2005.

<sup>71</sup> "Les opposants ivoiriens suggèrent la mise à l'écart du président Gbagbo", *Le Monde*, 26 janvier 2005.

<sup>72</sup> Entretiens de Crisis Group avec des responsables des Forces Nouvelles, Bouaké et Korhogo, février 2005.

<sup>73</sup> Entretien de Crisis Group avec Amadou Koné, Directeur de cabinet de Guillaume Soro, secrétaire général des Forces Nouvelles, Bouaké, 16 février 2005.

<sup>74</sup> "Bouaké inscrit la crise dans le durée/Les Forces Nouvelles se réorganisent: Soro crée une école de police", *Le Patriote*, 10 février 2005.

désarmement. Ou bien ils retournent chez eux et nous laissent les désarmer.<sup>75</sup>

Les milices armées de l'Ouest d'obédience gouvernementale semblent avoir lu entre les lignes du discours du président. Le 28 février à l'aube, l'une d'entre elles, le Mouvement ivoirien pour la libération de l'ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI), revendiquait l'attaque d'une position des Forces Nouvelles à Logoualé, au nord-ouest d'Abidjan, avant d'être repoussée par l'ex-rébellion et les forces impartiales garantes de l'inviolabilité de la zone de confiance. Le chaos pourrait s'installer en Côte d'Ivoire bien avant l'échéance d'octobre.

## B. DU NORD AU SUD, "ON EST FATIGUE"

L'ambiance survoltée des "maquis"<sup>76</sup> populaires de Yopougon et de Marcory, l'imagination sans limite des chansonniers ivoiriens, la bonne santé financière de la brasserie locale, et l'aptitude à détourner une actualité dramatique à des fins commerciales -- comme en témoigne la floraison de "maquis" baptisés "*Le Sukhoi*" à Port-Bouët et à Yopougon -- ne doivent pas faire illusion. Abidjan, la vitrine économique de la Côte d'Ivoire, résiste certes de toutes ses forces, mais souffre. Avant même les événements de novembre, les Abidjanais étaient déjà "fatigués" de la guerre, de l'insécurité, de la partition du pays et de l'absence radicale de perspectives. Les pillages des 6, 7 et 8 novembre, qu'un magazine économique local<sup>77</sup> a qualifié de "11 septembre à l'ivoirienne", n'ont fait qu'aggraver la situation économique et sociale du pays:

Le bilan économique de ces événements est même catastrophique. 144 filiales de sociétés françaises ont été spoliées, pillées ou détruites. Les grands groupes continuent de maintenir leur activité, mais pour les PME, le bilan est très lourd. L'économie mettra du temps à repartir, car le tissu économique de la Côte d'Ivoire est essentiellement constitué de PME.<sup>78</sup>

Selon la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), les émeutes anti-françaises ont provoqué des dégâts évalués à environ 40 milliards de

francs CFA et une perte de près de 15 000 emplois.<sup>79</sup> D'autres estimations font état du double.<sup>80</sup> Compte tenu de l'importance de la redistribution des salaires, dans un contexte économique difficile depuis plusieurs années, la perte brutale de revenus pourrait concerner dix fois plus de personnes. Les opérateurs économiques témoignent aussi de l'implication des forces de l'ordre dans les déprédations:

Comment peut-on expliquer que la porte blindée pesant quinze tonnes, installée par *Arobase Télécom* pour protéger le centre nerveux de son système informatique, ait pu être détruite par des manifestants aux mains nues, quand des munitions d'armes de guerre ont été trouvées sur les lieux?<sup>81</sup>

Les entreprises affectées demandent au gouvernement ivoirien 150 milliards de francs CFA de dédommagements, ce qui représente une pression supplémentaire sur des finances publiques très fragiles. L'impact des émeutes de novembre, à deux mois de la fin d'année, ne se traduit que partiellement dans les résultats macro-économiques de 2004. Selon les chiffres de la Direction Générale de l'Economie, la croissance en 2004 s'établit à un pour cent pour une prévision initiale de 1,8 pour cent. Pour un pays en crise politique aiguë, il ne s'agit pas là d'un résultat catastrophique. A part les flambées de violence du type de celle de novembre, il n'y a plus eu de vraie guerre, provoquant des départs massifs de populations et une désorganisation totale des circuits économiques, depuis l'année 2003. La Côte d'Ivoire connaît davantage une crise économique et sociale rampante augurant d'un avenir des plus sombres pour sa jeunesse qu'une destruction brutale de ses facteurs de production -- infrastructures physiques et ressources humaines -- par faits de guerre. Le secteur primaire a ainsi connu en 2004 une croissance de 4 pour cent en volume consécutive à la progression de l'extraction minière (+10,4 pour cent) et de l'agriculture d'exportation (+7,2 pour cent). La production de cacao -- pilier de l'économie ivoirienne -- a progressé de 10,5 pour cent en 2004 par rapport à l'année précédente.<sup>82</sup> La performance a peu de chances d'être renouvelée, les premiers chiffres de la campagne 2004/2005 témoignant d'un recul sensible.<sup>83</sup>

Du côté des finances publiques, l'heure est à la mobilisation et à l'austérité. Le budget de l'année 2005 -- 1735 milliards de francs CFA -- s'inscrit en baisse de

<sup>75</sup> "Le président Gbagbo crache ses vérités", *Soir Info*, 22 février 2005.

<sup>76</sup> Les "maquis" désignent, en Côte d'Ivoire, les bars restaurants en plein air.

<sup>77</sup> *ECO News*, *Le Grand Magazine de l'Economie*, janvier 2005.

<sup>78</sup> Michel Roussin, président du Comité Afrique du MEDEF International, une organisation patronale française. In *ECO News*, op. cit.

<sup>79</sup> "L'addition", *Jeune Afrique l'Intelligent*, n°2291, 5 décembre 2004.

<sup>80</sup> Entretiens de Crisis Group, Abidjan, janvier 2005.

<sup>81</sup> Diack Diawar, président du Conseil National du Patronat Ivoirien, in *ECO News*, op. cit.

<sup>82</sup> "Bilan de la guerre: l'Etat a perdu 126 milliards", *L'Intelligent d'Abidjan*, 9 février 2005.

<sup>83</sup> Entretien de Crisis Group, Dakar, 25 février 2005.

12,7 pour cent par rapport à l'exercice précédent (1987,3 milliards de francs CFA). Les autorités économiques -- dont les compétences techniques sont reconnues -- continuent à parer au plus pressé en honorant les dépenses courantes au premier rang desquelles le paiement des salaires de la fonction publique, quitte à laisser courir la dette -- un encours total de 5816,4 milliards de francs CFA fin 2004 hors arriérés, soit 155,4 pour cent des exportations de biens et services -- et à sacrifier l'investissement, les ressources publiques affectées à l'investissement s'étant affaïssées de 24,5 pour cent en 2004.<sup>84</sup> Le paiement régulier des salaires et des prestations sociales des fonctionnaires a permis jusque-là de maintenir l'activité économique, notamment celle du large secteur informel qui sert d'amortisseur social. Contrairement aux fonctionnaires des autres pays de la sous-région, les Ivoiriens n'ont jamais connu les retards de salaires et personne à Abidjan n'ose imaginer la révolte sociale que provoquerait une éventuelle défaillance de l'Etat. Conscients de ce risque, les responsables politiques actuels feront tout pour assurer l'essentiel.

Au-delà de la résistance réelle de l'économie ivoirienne, les populations ordinaires paient un lourd tribut à la crise. D'après les estimations du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 38 pour cent avant le 19 septembre 2002 à environ 42-44 pour cent en 2004.<sup>85</sup> Derrière les chiffres, ce sont des milliers de familles qui font face à l'adversité et s'échinent à assurer l'*attiéke*<sup>86</sup> du jour. Celles qui ont vu leur taille exploser, suite à l'accueil de leurs membres ayant fui les combats dans l'ouest et dans le nord du pays aux premières heures de la rébellion, souffrent plus que les autres.<sup>87</sup> Comme le relève la responsable d'une organisation humanitaire: "Après deux ans et demi, les mécanismes d'adaptation des familles (*coping mechanisms*) ne sont plus efficaces".<sup>88</sup>

De l'autre côté de la zone de confiance, le cri des populations est le même: "on est fatigué". Bouaké, la deuxième ville du pays, aux mains des Forces Nouvelles, a certes récupéré une partie de ses habitants qui avaient massivement fui depuis les combats d'octobre 2002 et les

massacres de civils. Mais elle continue à vivre au ralenti. Les taxis sont devenus rares, les éléments de l'ex-rébellion ayant "oublié" de rendre les véhicules réquisitionnés pendant la prise de la ville qui sillonnent désormais les rues, sans plaques d'immatriculation. Les motocyclettes de fabrication chinoise, bien meilleur marché qu'à Abidjan, sont en vogue. Le marché de gros de Bouaké, réputé dans toute la sous-région, connaît une sévère baisse d'activité. Certains cadres de l'équipe de gestion du marché, en cessation d'activité, en sont réduits à demander la pitance au visiteur de passage ou à un haut responsable politique des Forces Nouvelles qui ne connaît pas la crise.<sup>89</sup> Les populations ont à nouveau connu la peur lors des attaques aériennes du 4 au 6 novembre. Ici aussi, le *Sukhoi* est devenu un mot du vocabulaire usuel. Les résidents ont également très mal vécu les privations d'eau et d'électricité infligées par Abidjan.

La réalité ne correspond cependant pas tout à fait à l'image souvent véhiculée à Abidjan, celle de populations désespérées prises en otage par la rébellion et impatientes d'être délivrées par les FANCI. Un reportage du quotidien gouvernemental *Fraternité Matin* en témoigne:

En toute honnêteté, il faut reconnaître que quand on se retrouve en zone assiégée et qu'on observe les comportements, on se dit que la guerre est terminée....Les chefs de guerre qui, au début du conflit, rongeaient leurs freins face aux politiques qui parlaient de Linas-Marcoussis, ne parlent plus de reprise de la guerre à la population. Ils savent qu'elle n'est plus réceptive à ce discours depuis belle lurette. Cette population qui, en attendant que les belligérants s'entendent pour que la guerre prenne fin, souhaite qu'ils la protègent contre les voleurs qui sévissent. Des chefs militaires ont tellement bien compris les aspirations de la population qu'ils essaient d'être proches d'elle...<sup>90</sup>

Plus au nord, la ville de Korhogo, épargnée par la guerre à l'exception des règlements de comptes violents au sein des Forces Nouvelles en juin 2004, donne une impression de relative normalité. Comme partout dans les zones contrôlées par l'ex-rébellion, les populations sont surtout préoccupées par l'impact dévastateur de la partition sur les services sociaux de base, santé, approvisionnement en eau potable, éducation, encadrement rural. Malgré le plaidoyer des organisations humanitaires,<sup>91</sup> le ministre de l'Education nationale, Amani N'guessan, membre du

<sup>84</sup> "Bilan de la guerre: l'Etat a perdu 126 milliards", *L'Intelligent d'Abidjan*, 9 février 2005. Voir également: "Cure d'amaigrissement", *Jeune Afrique l'Intelligent* n°2302, 20 février 2005.

<sup>85</sup> "Côte d'Ivoire 2005, Consolidated Appeals Process", Office pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), United Nations, 11 novembre 2004.

<sup>86</sup> Plat typique à base de manioc.

<sup>87</sup> Témoignages recueillis à Abidjan, janvier 2005.

<sup>88</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 10 janvier 2005.

<sup>89</sup> Mission de Crisis Group à Bouaké, 16 février 2005.

<sup>90</sup> "La population de Bouaké, fatiguée, réclame le retour à la paix", *Fraternité Matin*, 23 février 2005.

<sup>91</sup> Notamment OCHA et le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

FPI, refusait d'autoriser l'organisation des examens scolaires tant que le désarmement et la réunification n'auraient pas eu lieu. Maintenant, il invoque plutôt l'absence de garantie de sécurité pour les enseignants.<sup>92</sup> Cette intransigeance offre une perche politique aux dirigeants des Forces Nouvelles prompts à accuser le camp présidentiel d'organiser "un génocide intellectuel" à l'égard des populations des zones occupées.<sup>93</sup> Les responsables des organisations humanitaires locales et internationales -- dont les activités ne sont pas contrariées par les Forces Nouvelles -- évoquent de nombreux autres problèmes:<sup>94</sup> le manque de personnel médical, la mise hors d'usage des kits de vaccination contre la poliomyélite<sup>95</sup> lors de la coupure d'électricité en novembre, les difficultés d'accès à l'eau potable dans de nombreux villages dont les pompes ne fonctionnent plus faute d'entretien, l'épuisement des réserves de semences pour les paysans, les problèmes posés par la campagne extrêmement courte d'échange des anciens billets CFA,<sup>96</sup> l'absence d'enregistrement officiel des naissances faute d'état civil.

Le sentiment des populations de Korhogo à l'égard des Forces Nouvelles est ambivalent. Elles en ont assez de la partition et ne se privent plus de le faire savoir, mais elles ne rejettent pas non plus une rébellion dont les combattants font partie du tissu social<sup>97</sup> et dont les leaders politiques ont compris l'absolue nécessité d'entretenir une réelle proximité avec elles. C'est ainsi en grande pompe que les Forces Nouvelles ont inauguré le 19 février 2005 le siège du "cabinet civil de la zone Nord" sur le site rénové de la sous-préfecture de Korhogo, un embryon d'administration devant servir d'interface entre les populations et le secrétariat général basé à Bouaké. Le même jour, l'homme fort des Forces Nouvelles à Korhogo en charge de la sécurité, "le chef Fofié", était félicité pour les travaux d'intérêt général

réalisés dans la ville comme un caniveau construit par ses combattants -- avec la contribution forcée en main d'œuvre et en sacs de ciment des riverains. La capacité de persuasion inhérente à tout mouvement armé n'est sans doute pas étrangère non plus à l'aboutissement des négociations conduites par le secrétaire général des Forces Nouvelles Guillaume Soro avec les dirigeants des industries cotonnières de la région afin que ces dernières honorent les dettes accumulées, parfois depuis 2001, envers les paysans.<sup>98</sup> En multipliant ce type d'actions dans les zones qu'elle contrôle, l'ancienne rébellion s'attelle à soigner une image -- ternie par de graves violations des droits de l'homme et par un enrichissement fulgurant de certains chefs de guerre<sup>99</sup> -- auprès des populations civiles et de la communauté internationale.

---

<sup>92</sup> "Examens en zone occupées: Amani N'guessan pose ses conditions aux rebelles", *Notre Voie*, 3 mars 2005.

<sup>93</sup> Entretiens de Crisis Group avec des responsables des Forces Nouvelles, Bouaké et Korhogo, février 2005.

<sup>94</sup> Entretiens de Crisis Group, Bouaké et Korhogo, février 2005.

<sup>95</sup> Quinze cas de poliomyélite ont été confirmés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis décembre 2003, contre un seul entre 2000 et 2002, en Côte d'Ivoire. Les campagnes de vaccination ont désormais repris. "Cote d'Ivoire 2005 Consolidated Appeals Process", op. cit.

<sup>96</sup> L'opération surprise de démonétisation des anciens billets CFA par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a notamment été engagée pour empêcher le blanchiment par les ex-rebelles du butin des braquages des agences de la banque centrale dans les zones sous leur contrôle en 2004.

<sup>97</sup> De nombreux combattants vivent dans leurs familles et ont des petits métiers en temps de paix. Entretiens de Crisis Group à Korhogo, février 2005.

---

<sup>98</sup> Discours de Amadou Koné, représentant Guillaume Soro à la cérémonie d'inauguration du cabinet civil des Forces Nouvelles à Korhogo, et entretiens de Crisis Group, 19 février 2005.

<sup>99</sup> Entretiens de Crisis Group avec des responsables civils de l'ONUCI, Bouaké, février 2005. Depuis décembre 2004, des cas d'arrestations sur simple dénonciation suivies de tortures et d'exécutions sommaires de personnes suspectées d'espionnage "au profit du camp Gbagbo" sont signalés.

## IV. LA TENTATION DU PIRE

### A. SCENARIOS DE CRISE: CHAOS ELECTORAL ET VIOLENCE DE MASSE

A sept mois de la fin du mandat du président Gbagbo, nombre d'Ivoiriens doutent que le chaos puisse être évité dans leur pays. Pour un observateur à Abidjan, la situation reste explosive: "Des deux côtés, on assiste à une dérive totalitaire et à un message incohérent et improductif. La première caractéristique d'un système totalitaire, c'est de décréter que 'ceux qui ne sont pas avec moi sont contre moi'....On a aussi une dérive religieuse et un fonctionnement de plus en plus sectaire au Sud. C'est très dangereux. Tout ce qui se passe est attribué à Dieu".<sup>100</sup> Le gouvernement dit de réconciliation nationale ne fonctionne quasiment pas, le processus DDR est mort-né, le processus de l'identification des populations indispensable à l'organisation des élections est paralysé, les braquages meurtriers à la Kalachnikov se multiplient à Abidjan, les rafles suivies de disparitions des présumés infiltrés continuent au nord et les milices armées de l'Ouest sont prêtes à mettre la région à feu et à sang, maintenant que la grande récolte du cacao est terminée.

La communauté internationale déjà très engagée en Côte d'Ivoire -- 10 000 soldats de la paix et apparentés, deux résolutions du Conseil de sécurité en quatre mois, un nombre incalculable de réunions et de sommets -- peut choisir de ne rien changer à la nature de son implication militaire et politique. Elle peut croire encore en la capacité de l'actuelle Commission Électorale Indépendante (CEI), de laquelle s'est retirée l'opposition, à organiser des élections crédibles. Elle peut considérer comme fantaisiste l'hypothèse selon laquelle la crise ivoirienne pourrait dégénérer en un chaos à la libérienne, à la sierra-leonaise ou à la soudanaise (Darfour). Elle peut continuer à reporter l'application effective des sanctions individuelles prévues par la résolution 1572, et renoncer à tout autre moyen de coercition, en comptant sur la seule bonne foi des acteurs politiques ivoiriens. Si elle fait ces choix, elle devra se préparer à en assumer les conséquences éventuelles sur la vie de millions d'Ivoiriens pris en otage par leurs élites politiques.

L'éventualité d'un affrontement armé "classique" entre l'armée loyaliste et les Forces Nouvelles, comme celui de novembre 2004, n'est pas le scénario le plus probable à court terme. Les forces impartiales sont désormais déterminées à faire usage de la force s'il le faut pour défendre l'intégrité de la zone de confiance. On pourrait par contre assister à une multiplication d'attaques

revendiquées par les nombreuses milices à géométrie variable implantées dans l'Ouest et le Centre Ouest. Un scénario qui finirait par plonger ces régions dans un chaos qui justifierait par la suite l'imposition de mesures d'exception dans tout le Sud sous contrôle gouvernemental, et par réaction, des mesures équivalentes dans le territoire tenu par les Forces Nouvelles. Inutile de préciser que l'organisation d'élections dans un tel contexte relèverait de la fiction. En l'absence d'une force de frappe dissuasive, la position des forces impartiales sur le terrain deviendrait assez rapidement intenable en cas de provocations par des milices discrètement soutenues par l'aile radicale de l'armée régulière et de la Présidence.

L'offensive des miliciens favorables au président Gbagbo dans la localité de Logoualé, le 28 février 2005, contre une position des Forces Nouvelles donnent une idée de ce que pourrait être la nouvelle réalité de la crise ivoirienne.<sup>101</sup> Les Forces de Défense et de Sécurité ont démenti toute implication dans cette attaque menée selon elles par "certaines populations autochtones désireuses de libérer leurs terres".<sup>102</sup> Mais la thèse du soulèvement spontané n'est pas retenue par le chef d'état-major de l'armée ivoirienne, le colonel major Philippe Mangou: "Il faut dire que ce mouvement n'est pas spontané. Nous avons été approchés par certains cadres de l'Ouest pour nous rendre compte de la situation difficile que vivait la population au niveau de cette zone...C'est cette population qui a exprimé, tout simplement, son ras-le-bol et qui a entrepris de franchir la zone de confiance et d'aller libérer les localités où elle a été chassée par les

---

<sup>101</sup> Cette attaque a été revendiquée par le "pasteur Gammi", un quasi-inconnu qui s'est présenté comme le commandant militaire du MILOCI, une milice jusque-là inconnue, comparée, par exemple, au Front de Libération du Grand Ouest (FLGO) du "Général" Denis Maho, chef traditionnel du peuple Wê et troisième adjoint au maire de Guiglo. La base du MILOCI, tout comme celle du FLGO, est composée d'anciens combattants ivoiriens et libériens du Mouvement pour la Démocratie au Liberia (MODEL), une rébellion inspirée et financée par le pouvoir d'Abidjan en 2003 pour répondre à l'attaque de l'Ouest de la Côte d'Ivoire par des rebelles soutenus par l'ancien Président libérien Charles Taylor. S'ajoutent désormais à cette base de combattants les éléments des milices d'Abidjan convoyés dans l'Ouest. Voir "Ivory Coast's Wild West", BBC News, 10 février 2005, et Rapport de Crisis Group, *No Peace in Sight*, op. cit.

<sup>102</sup> "Philippe Mangou, CEM des Fanci: "Ce n'est pas un mouvement spontané", 24 Heures, 1<sup>er</sup> mars 2005.

---

<sup>100</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 21 janvier 2005.

rebelles".<sup>103</sup> Cette "simple expression d'un ras-le-bol" a tout de même fait entre quinze et trente-deux morts.<sup>104</sup>

La thèse selon laquelle ces milices seraient des mouvements ancrés dans leur terroir, totalement indépendants de la dynamique politique en cours à Abidjan, est réfutée par les forces impartiales:

Effectivement, les interrogatoires ont prouvé que certains des éléments ont dit leur appartenance au mouvement des jeunes patriotes dont le leader est Blé Goudé. Les interrogatoires ont prouvé cette assertion-là. Nous avons saisi les kalachnikov AK 47, dans un état relativement neuf.<sup>105</sup>

Le convoiement par bus de dizaines de "Jeunes patriotes" et de miliciens du GPP d'Abidjan vers les régions de l'ouest avait été relevé quelques jours avant l'attaque par des sources militaires.<sup>106</sup> La volonté de faire de l'Ouest le foyer de la crise à l'approche de l'échéance d'octobre 2005 est également attestée par les séjours réguliers des icônes des cercles "patriotiques" d'Abidjan dans cette région au cours des derniers mois. Du 10 au 13 février, Charles Blé Goudé, président du Congrès Panafricain des Jeunes Patriotes (COJEP), a ainsi visité les villes de Taï, Toulepleu, Bloléquin, Duékoué et Guiglo, tournée pendant laquelle il a notamment encouragé "les jeunes combattants Wê qui, avec courage et détermination, ont réussi à libérer leur région de la rébellion".<sup>107</sup> La région a également reçu le "maréchal" Eugène Djué, leader de l'Union des Patriotes pour la Libération Totale de la Côte d'Ivoire (UPLTCI).<sup>108</sup> Dans le Centre Ouest, la ville de Gagnoa, fief du président Gbagbo, continue à être largement contrôlée par des miliciens hostiles à toute présence étrangère. Les équipes civiles de l'ONUCI et même les observateurs militaires -- qui ne sont pas armés -- se voient simplement interdire l'accès à la ville.<sup>109</sup> Il est impératif que les cadres locaux du FPI et leur hiérarchie basée à

Abidjan mettent un terme à l'instrumentalisation de toutes les milices qui entendent relancer les hostilités en violant la zone de confiance.

Les constats du Rapport de la Commission d'enquête internationale sur les allégations de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Côte d'Ivoire du 19 septembre 2002 au 15 octobre 2004<sup>110</sup> laissent présager un scénario tragique en l'absence d'un engagement plus ferme de la communauté internationale dans les prochains mois. Ce rapport détaille à quel point toute la palette des crimes a déjà été expérimentée: exécutions sommaires de personnalités politiques et militaires, exécutions de masse ayant débouché sur la constitution de charniers, disparitions forcées et enlèvements, tortures, viols et traitements inhumains, exécutions de membres des forces armées ayant déposé les armes, exécution de prisonniers de guerre, bombardements aériens de populations civiles.

Une reprise des affrontements impliquant des miliciens sans réelle formation militaire et des soldats peu soucieux du respect de la chaîne de commandement pourrait se traduire par une généralisation des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Les exemples existent déjà: le 6 novembre 2004, lors du repli des forces terrestres des FANCI qui étaient aux portes de Bouaké, le bastion de l'ex-rébellion, quatre jeunes Maliens fabriquant du charbon de bois à hauteur du village de Kahankro ont été froidement exécutés.<sup>111</sup> De leur côté, les Forces Nouvelles, dans leur chasse aux infiltrés, effectuent depuis décembre 2004 et sur simples dénonciations, des rafles, suivies de tortures, de disparitions et d'exécutions sommaires se traduisant par des découvertes macabres dans les champs.<sup>112</sup> La collecte d'informations précises sur les violations des droits de l'homme sur toute l'étendue du territoire est un élément crucial dans le combat contre l'impunité. Un renforcement de la division de l'ONUCI en charge des droits de l'homme permettant une meilleure couverture du pays est indispensable. De nouveaux bureaux locaux pourraient être ouverts à Korhogo, Odienné, Bouna et San Pedro.

La réponse de la communauté internationale aux signes avant-coureurs d'une dégradation rapide de la situation sécuritaire devrait consister en un renforcement immédiat et conséquent de l'ONUCI. Dans son rapport en date du 9 décembre 2004, le Secrétaire général des

<sup>103</sup> "Attaque des positions des Forces Nouvelles par les miliciens pro-Gbagbo: Comment l'opération a été planifiée/ FANCI et FAFN bouclent leurs territoires", *Le Patriote*, 2 mars 2005. Voir également "Menace sur le chef d'état-major après l'échec de l'assaut sur Logoualé: Mangou et Doué, même destin à la tête des FANCI", *Le Nouveau Réveil*, 2 mars 2005.

<sup>104</sup> "Cote d'Ivoire: Several reported killed in Monday's clashes, militia promises fresh attacks", IRIN, 2 March 2005.

<sup>105</sup> "Le Général Abdoulaye Fall, commandant des Forces de l'ONUCI: des miliciens interceptés disent avoir été envoyés par Blé Goudé", *Le Nouveau Réveil*, 3 mars 2005.

<sup>106</sup> Entretien de Crisis Group avec une source militaire, Dakar, 25 février 2005.

<sup>107</sup> "Crise ivoirienne: la reconnaissance du combat", *Fraternité Matin*, 15 février 2005.

<sup>108</sup> "Les populations de Guiglo et de Bloléquin dans la tourmente du FPI", *Le Nouveau Réveil*, 19 janvier 2005.

<sup>109</sup> Entretien Crisis Group avec un observateur militaire de l'ONUCI, Yamoussoukro, 21 février 2005.

<sup>110</sup> Rapport non publié de la Commission d'enquête internationale sur les allégations de violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en Côte d'Ivoire, disponible sur le site <http://wikisource.org>.

<sup>111</sup> Entretiens et correspondance de Crisis Group, Bouaké, Dakar, février 2005.

<sup>112</sup> Ibid.

Nations Unies a réclamé au Conseil de sécurité "le renforcement d'urgence de l'ONUCI" assorti de requêtes précises: un bataillon d'infanterie supplémentaire de 850 hommes, une unité aéroportée supplémentaire composée de huit hélicoptères et de 270 éléments d'appui, une unité de 30 personnes équipée d'embarcations légères et une augmentation de l'effectif de l'unité de gendarmerie à 282 personnes. L'effectif autorisé de la composante militaire de l'ONUCI passerait ainsi de 6 240 à 7 466. Le Conseil de sécurité n'a pas accédé jusque-là à cette demande urgente, exprimant simplement, dans la résolution 1584 du 1<sup>er</sup> février 2005,<sup>113</sup> son "intention d'examiner les recommandations du Secrétaire Général".

Les menaces sur la sécurité des populations civiles partout dans le pays restent potentiellement très élevées, surtout dans l'Ouest et à Abidjan. Compte tenu des difficultés rencontrées par la force Licorne pour conserver son statut de force impartiale après les événements de novembre, il est primordial de renforcer l'ONUCI d'une unité de réaction rapide et de compléter ses effectifs de manière à ce qu'elle puisse se projeter sans délais sur l'ensemble du territoire ivoirien en cas de nécessité. Placée sous le commandement unifié de l'ONUCI -- contrairement à Licorne -- et dotée de règles d'engagement claires en matière de protection des civils, cette force pourrait être fournie par l'Afrique du Sud -- déjà engagée dans le processus politique à travers la médiation Mbeki<sup>114</sup> -- et par les Etats de l'Union européenne, individuellement ou sur la base d'une action commune dans le cadre de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense. On peut aussi imaginer un redéploiement temporaire de capacités militaires disponibles au Liberia et en Sierra Leone notamment dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, dans le cadre de la coopération régionale entre les missions des Nations Unies.

La présence de la Force française Licorne a incontestablement évité à la Côte d'Ivoire le bain de sang qui la guettait après le 19 septembre 2002. Licorne a également constamment apporté un soutien décisif à la force des Nations Unies. Mais, de part et d'autre de la zone de confiance, les forces françaises ne sont plus considérées comme impartiales. Du 4 au 6 novembre, elles ont été perçues par les Forces Nouvelles comme les complices des FANCI du président Gbagbo. Après la destruction de l'essentiel de la flotte aérienne des FANCI au soir du 6 novembre, Licorne est apparue, pour les partisans du président, comme l'alliée objective de l'ex-rébellion. La réaction de l'armée française aux émeutes

d'Abidjan du 6 au 9 novembre a achevé de la placer dans une posture de force belligérante, y compris, semble-t-il, pour une partie importante de la population ivoirienne qui ne se reconnaît pourtant pas dans les slogans démagogiques des "patriotes". Au-delà de cette question politique -- Licorne reçoit ses ordres de Paris -- se pose celle des conséquences opérationnelles sur l'efficacité des forces onusiennes comme en témoigne un haut responsable militaire de l'ONUCI: "En novembre, Licorne s'est désengagée de la zone de confiance pour aller précipitamment à Abidjan. Cela nous a mis [ONUCI] dans une situation critique".<sup>115</sup> Le retrait progressif du dispositif Licorne et son remplacement impératif et concomitant par de nouvelles troupes onusiennes ainsi qu'une force de réaction rapide intégrée à l'ONUCI permettrait de réduire la tension liée à la présence internationale et également de résoudre la question de la double chaîne de commandement.

Les pays membres du Conseil de sécurité, au premier rang desquels les Etats-Unis, opposent des arguments budgétaires à toute suggestion visant à donner aux opérations de maintien de la paix la taille qu'elles méritent. Ils doivent être conscients du risque réel que la crise ivoirienne se mue dans les prochains mois en une catastrophe humanitaire majeure pouvant entraîner une déflagration régionale. La tentation de l'administration américaine d'envisager l'engagement militaire de la communauté internationale dans la résolution de différents conflits comme un jeu à somme nulle -- "déshabiller l'ONUCI pour habiller une opération au Darfour" -- est particulièrement dangereuse. Prévenir une explosion de violence en Côte d'Ivoire, en prenant dès maintenant des décisions fermes, évitera à la communauté internationale d'avoir à gérer "deux Darfour" au même moment, ou un Darfour et un nouveau Liberia, ce qui n'est pas une perspective plus rassurante.

## **B. LES OPTIONS LIMITEES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE**

Les Accords de Linas-Marcoussis du 24 janvier 2003 ont constitué jusque-là la matrice de tous les efforts de la communauté internationale visant à ramener la paix en Côte d'Ivoire. Dans la résolution 1572 du 15 novembre 2004, le Conseil de sécurité a souligné à nouveau que "la mise en œuvre intégrale des Accords de Linas-Marcoussis et d'Accra III demeurent la seule voie de règlement de la crise qui persiste dans ce pays".<sup>116</sup> La médiation du président Mbeki, mandaté par l'Union Africaine, a également pour objectif de relancer le processus de paix, toujours bâti sur les accords existants,

<sup>113</sup> Voir la résolution 1584 du Conseil de sécurité de l'ONU.

<sup>114</sup> Thabo Mbeki s'est déclaré favorable à l'envoi de troupes sud-africaines en Côte d'Ivoire sous la bannière de l'ONU", Mbeki Optimistic About Ivory Coast Peace Process", BuaNews, Pretoria, 4 mars 2005.

<sup>115</sup> Entretien de Crisis Group, Abidjan, 10 janvier 2005.

<sup>116</sup> Voir résolution 1572 du Conseil de sécurité de l'ONU.

malgré la mauvaise volonté évidente des parties et malgré la rupture de confiance consécutive à la reprise des hostilités du 4 novembre 2004. Jurer obéissance et fidélité à l'esprit et à la lettre de Marcoussis, et tenter d'exercer des pressions sur les différents acteurs pour qu'ils respectent leurs signatures, pouvaient représenter le mantra de la communauté internationale tant que la fin du mandat constitutionnel du président Gbagbo restait une lointaine perspective. En mars 2005, les données ont complètement changé et le temps presse.

Les Accords de Marcoussis ont fait du gouvernement de réconciliation nationale dirigé par le Premier ministre Seydou Diarra le principal acteur de la résolution de la crise. C'est à ce gouvernement qu'incombaient la responsabilité de la mise en œuvre des réformes législatives -- les partis politiques garantissant de leur côté leur soutien à l'Assemblée nationale --, l'organisation du regroupement puis du désarmement et de la démobilisation des forces belligérantes, la restructuration des forces de défense et de sécurité, et la préparation d'élections crédibles et transparentes. Au terme d'un fonctionnement chaotique, le bilan de ce gouvernement est maigre: des réformes législatives importantes ont fini par être votées mais sans obtenir l'assentiment de toutes les parties signataires des Accords. Les Forces Nouvelles n'ont pas désarmé. Les recrues de l'armée enrôlées depuis le 19 septembre 2002 n'ont pas été démobilisées. De nouvelles milices armées se sont imposées comme des acteurs informels de la vie politique. Les Forces de Défense et de Sécurité se sont davantage délitées et presque personne ne croit en la tenue d'élections crédibles et transparentes dans les délais constitutionnels.

La communauté internationale doit prendre acte de ce bilan et décider maintenant de ce qui constitue la priorité en vue de donner une petite chance à ce pays de renouer avec la paix. Les réformes législatives qui ont été votées et promulguées, concernant notamment la nationalité, représentent des avancées même si elles ne correspondent pas nécessairement à l'esprit de Marcoussis.<sup>117</sup> La signature de ces accords par l'ensemble des forces politiques ivoiriennes a contribué à reconnaître la réalité de pratiques discriminatoires à l'égard de certaines catégories de la population constamment suspectées de citoyenneté douteuse. Les débats qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale sur ces questions représentent peut-être la seule avancée positive depuis le

déclenchement de la crise ivoirienne.<sup>118</sup> Les textes auxquels les députés ont abouti traduisent les équilibres politiques actuels au sein de l'Assemblée ivoirienne et la détermination du FPI à s'affranchir, autant que possible, de l'esprit et de la lettre de Marcoussis. L'absence dans ces débats du RDR, suite à son boycottage volontaire des dernières législatives, pèse sans doute sur les délibérations, mais il n'y a pas d'autre issue que d'assumer les conséquences de ce choix jusqu'à la fin de la législature en décembre 2005. Il faut donc considérer que le retour des lois dénaturées devant l'Assemblée ne constitue pas une priorité dans le contexte actuel.<sup>119</sup>

La réforme de l'article 35 de la Constitution est un point de discordance plus fondamental entre la coalition du G7 et le FPI du président Gbagbo. La communauté internationale devrait reconnaître que ni les Accords de Marcoussis, ni les Accords d'Accra III, n'ont clairement précisé les modalités de la mise en œuvre de cette réforme constitutionnelle.<sup>120</sup> Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union Africaine, réuni le 10 janvier 2005 à Libreville, n'a rien éclairci. Sa déclaration sur le référendum, "option non exclusive" pour mener à terme la réforme de l'article 35 si la consultation est "organisée dans le respect de l'esprit de Linas-Marcoussis et d'Accra III", signifie en clair que toutes les forces politiques devraient appeler à voter en faveur du nouvel article 35. Le texte de Libreville apparaît comme un compromis entre les chefs d'Etat africains partisans de l'option référendaire et ceux qui ne la considèrent pas comme opportune. Selon le médiateur Thabo Mbeki, "le

---

<sup>118</sup> Entretien de Crisis Group avec un universitaire, Abidjan, 19 janvier 2005.

<sup>119</sup> Dans un mémorandum adressé le 10 mars 2005 au président de l'Assemblée nationale Mamadou Koulibaly, le président intérimaire du comité de suivi des Accords de Linas-Marcoussis, Alan Doss, a relevé les divergences entre les lois votées et les accords de paix et invité l'Assemblée à les réexaminer. Comme on pouvait s'y attendre, Mamadou Koulibaly et les députés du parti au pouvoir ont opposé une fin de non recevoir à cette requête. Commentaire de *Notre Voie*, le journal du FPI: "La prise de position claire et précise d'Alan Doss en faveur de la rébellion est une preuve supplémentaire de ce que la Côte d'Ivoire est victime d'une conspiration internationale pilotée par la France". Voir "La forfaiture: le comité de suivi refuse la fin de la guerre", *Notre Voie*, 18 mars 2005. Voir également: "Reprise du vote des lois issues de Marcoussis: Mamadou Koulibaly répond à Alan Doss", *Notre Voie*, 19 mars 2005, et "Le mémorandum du comité de suivi", *Fraternité Matin*, 18 mars 2005.

<sup>120</sup> On peut tout au plus estimer que dans l'esprit d'Accra III, le président Gbagbo devait se prévaloir de ses pouvoirs exceptionnels, et donc se passer du référendum, pour promulguer le nouvel article 35 préalablement voté par l'Assemblée nationale. Connaissant le jeu des acteurs politiques ivoiriens, compter sur la fidélité à un insondable "esprit" des Accords était pour le moins illusoire.

---

<sup>117</sup> Dans le cadre de la médiation de l'UA, une équipe sud-africaine et rwandaise, conduite par le ministre sud-africain de la défense est arrivée en Côte d'Ivoire le 13 mars pour examiner, entre autres, la conformité des lois votées aux Accords de Marcoussis: "L'Union Africaine en dernière mission d'évaluation", *Le Temps*, 15 mars 2005.

référendum pourrait jouer un rôle important dans le processus d'unité nationale et de réconciliation", et "ce serait de la responsabilité de tous les parlementaires de faire campagne, lors du référendum, pour son adoption par le peuple".<sup>121</sup>

Compte tenu des crispations du camp présidentiel sur la réforme de l'article 35 -- qui devrait permettre notamment à l'opposant Alassane Ouattara d'être candidat à la future élection présidentielle<sup>122</sup> --, et de l'expression a priori démocratique que constitue un référendum, la communauté internationale devrait trancher unanimement en faveur de l'organisation de cette consultation populaire. Il ne faut cependant pas s'attendre à une campagne référendaire festive dans une atmosphère apaisée de réconciliation nationale. Interrogés sur cette question par Crisis Group, des députés du FPI n'ont pas caché leur détermination à faire campagne pour le "non", quelle que soit la consigne officielle qui sera donnée par le parti.<sup>123</sup> Si la communauté internationale peut garantir la transparence du scrutin référendaire et contenir, par l'activation de sanctions individuelles, la capacité de nuisance des extrémistes prêts à transformer cette campagne référendaire en apologie de l'exclusion, les partis de l'opposition et les Forces Nouvelles n'auront plus de raison de continuer à exiger une promulgation immédiate du nouvel article 35, sans consultation populaire. Pour mettre la Côte d'Ivoire sur la voie de la réconciliation nationale, tous les partis politiques devraient appeler à voter "oui" à la modification de l'article 35 qui, au-delà de la résolution de la question de l'éligibilité de l'opposant Alassane Ouattara, symbolise la fracture entre les "Sudistes" et les "Nordistes".

Au-delà du référendum sur l'éligibilité présidentielle, c'est évidemment la tenue d'élections présidentielles et législatives crédibles et transparentes qui représenterait une condition sine qua non d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire. La coalition du G7 n'accorde aucune confiance à la CEI, structure nationale chargée d'organiser les élections. Après des débats juridiques interminables sur la conformité de la composition de cette commission électorale aux dispositions de Marcoussis, le G7 a enjoint à ses représentants en son sein de suspendre leur

participation.<sup>124</sup> Il n'y a pas que les farouches opposants au président Gbagbo qui doutent de la volonté et de la capacité de l'actuelle CEI de garantir la transparence du processus électoral dans le contexte d'un pays polarisé:

Dans sa configuration actuelle, la CEI ne garantit pas la transparence des élections. Personne ne se bat pour obtenir l'indépendance de la commission. Il ne faut pas confondre la question de l'équilibre de la représentation des partis politiques et celle de l'indépendance. Le souci des deux camps, le FPI et les partis d'opposition, est de contrôler la CEI. Il faut envoyer des arbitres neutres à la CEI, des représentants de la société civile ou de la communauté internationale, qui soient fondés à intervenir dans le processus".<sup>125</sup>

Pour le président Gbagbo, s'exprimant à travers son porte-parole Désiré Tagro le 4 mars 2005, le débat sur la crédibilité de la CEI est "périphérique" et "le triptyque Désarmement-Référendum-Elections libres constitue, à ce stade de résolution de la crise ivoirienne, la voie qui satisfait à la fois la légalité constitutionnelle et les exigences de tous les accords de paix conclus en vue du règlement de cette crise".<sup>126</sup> Dans la même déclaration, le président entend couper court à la nouvelle polémique juridique qui hante les Ivoiriens: le président pourra-t-il continuer à exercer légalement ses fonctions si les élections n'ont pas lieu au terme de son mandat constitutionnel en octobre 2005? La réponse de la présidence, déjà exprimée dans la presse en janvier 2005, est toujours sans équivoque: "si, par extraordinaire, ces élections venaient à ne pas se tenir, il [le président] appelle les Ivoiriens à rester sereins et à s'en tenir à l'article 38 de notre Constitution" qui "prévoit en effet que si les élections ne peuvent pas se dérouler ou si les résultats de celles-ci ne peuvent pas être proclamés, le Président de la République reste en fonction".<sup>127</sup> Comme la formulation exacte de l'article 38 laisse davantage de marge à l'interprétation que ne le suggère cette citation,<sup>128</sup>

<sup>121</sup> Rapport du président Thabo Mbeki cité dans *Jeune Afrique L'Intelligent* n°2294-2295: "Ce que recommande Mbeki", 26 décembre 2004.

<sup>122</sup> Une nouvelle polémique sur le sens de la provision "exclusivement de nationalité ivoirienne" n'est pas exclue, et pourrait être soulevée pour mettre à nouveau en difficulté Alassane Ouattara.

<sup>123</sup> Entretien de Crisis Group avec une délégation du groupe parlementaire FPI, Abidjan, 10 janvier 2005.

<sup>124</sup> "CEI: le G7 claque la porte, la crise s'accroît", *Fraternité Matin*, 26 février 2005.

<sup>125</sup> Entretien de Crisis Group avec un juriste, ancien président d'une commission nationale électorale, Abidjan, 14 janvier 2005.

<sup>126</sup> "Gbagbo reste en place si... les élections ne se déroulent pas à la date indiquée", *Fraternité Matin*, 4 mars 2005.

<sup>127</sup> Ibid.

<sup>128</sup> L'article 38 de la Constitution ivoirienne stipule en effet que: "En cas d'événement ou de circonstances graves, notamment d'atteinte à l'intégrité du territoire ou de catastrophes naturelles rendant impossible le déroulement normal des élections ou la proclamation des résultats, le président de la Commission, chargé des élections, saisit immédiatement le Conseil constitutionnel aux fins de

le communiqué de la présidence renvoie également à l'article 39 qui dispose -- littéralement -- que "les pouvoirs du Président de la République en exercice expirent à la date de prise en fonction du Président élu, laquelle a lieu dès la prestation de serment".

Laisser les acteurs politiques ivoiriens s'enfermer dans de nouvelles arguties juridiques dans un pays et à un moment où l'unanimité est quasi-totale pour admettre que "tout est possible" revient à s'exposer au pire. Même si Laurent Gbagbo reste "légalement" président au-delà de la fin de son mandat constitutionnel, il exercera ses fonctions dans une situation exceptionnelle, et ce, pour une durée a priori indéterminée. Le "tout est possible" pourrait alors se décliner comme suit: retour de la terreur à Abidjan avec des assassinats ciblés, psychose du coup d'état militaire, affrontements interethniques dans l'Ouest avec des conséquences dramatiques sur le fragile Liberia voisin, violences organisées par les milices et autres groupes de "patriotes" à Abidjan, psychose de l'infiltration dans les zones contrôlées par les Forces Nouvelles, tentation de ces dernières de porter la guerre à nouveau à Abidjan en profitant du chaos.

Pour le camp présidentiel, le seul moyen d'éviter ce scénario est d'obtenir le désarmement immédiat de l'ex-rébellion, ce qui permettra de réunifier le pays et d'organiser les élections aux dates prévues. Cette position de principe est parfaitement cohérente. L'argument serait cependant plus convaincant si le président Gbagbo n'affichait pas par ses déclarations, et par ses actes -- violation du cessez-le-feu le 4 novembre avec des victimes civiles, "tolérance" des attaques de milices qui lui sont favorables dans l'Ouest -- sa préférence pour le désarmement par la force. Cette attitude permet aux Forces Nouvelles -- qui n'ont objectivement aucune raison d'être pressées de désarmer -- d'invoquer des raisons de sécurité pour se dérober au processus de DDR. Le camp présidentiel oublie par ailleurs volontiers que l'exigence de désarmement concerne également les milices armées qui s'en prennent non seulement aux Forces Nouvelles mais également à des populations civiles soupçonnées de non allégeance au FPI, notamment dans l'Ouest et dans des quartiers populaires d'Abidjan.

L'horizon pour les mois qui viennent est lourd de menaces: fin du mandat constitutionnel du président Gbagbo, rupture radicale de la confiance entre les partis d'opposition et le FPI, absence de crédibilité de la

structure nationale en charge des élections, activités incontrôlées des milices et des groupes de "patriotes", jusqu'au-boutisme des Forces Nouvelles. Il est évident que le gouvernement de réconciliation nationale du Premier ministre Seydou Diarra n'a ni l'autorité ni l'indépendance nécessaires pour conduire à bien les deux tâches fondamentales et urgentes qui lui incombent: organiser, avec la commission électorale, le processus électoral et mettre en œuvre le programme de désarmement. Afin que la présence militaire de l'ONUCI ne serve pas uniquement à contenir la violence dans des limites acceptables et à repousser temporairement le chaos, elle doit être maintenant assortie d'une implication politique musclée: la prise en charge par la communauté internationale de l'organisation des différents scrutins -- référendum, élections présidentielles et législatives -- ainsi que du programme DDR. Il faut souligner que, lors de sa rencontre avec le président Thabo Mbeki à Pretoria le 3 mars, le Premier ministre Seydou Diarra s'est montré favorable à l'idée d'une organisation des élections par la communauté internationale.

Les dissonances au sein de la communauté internationale sur le dossier ivoirien ont jusque-là pesé négativement sur les efforts de résolution de la crise. L'enjeu est désormais tel qu'il est capital que la communauté internationale parle d'une seule voix. Après la France et la CEDEAO, il incombe à l'Union Africaine d'assumer le leadership politique des nouvelles initiatives de résolution du conflit ivoirien, avec le plein soutien du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle a montré récemment, par sa gestion du dossier togolais, sa détermination à prévenir l'apparition de nouveaux foyers de crise en Afrique de l'Ouest. Crisis Group recommande que l'UA, servie par la stature et la disponibilité du médiateur Thabo Mbeki, et l'ONU prennent la responsabilité de la conduite de l'intégralité du processus électoral en Côte d'Ivoire, de l'établissement des listes électorales à la proclamation des résultats des législatives en passant par le référendum et la validation des candidatures aux présidentielles. Dans le contexte d'une coopération avec l'institution panafricaine, les Nations Unies, déjà présentes sur le terrain à travers l'ONUCI, pourront prendre le relais du gouvernement de réconciliation nationale pour exécuter le programme DDR. Dans cette perspective, le président Mbeki, dont le poids politique serait renforcé par l'envoi de troupes sud-africaines sur le terrain comme suggéré plus haut, jouerait un rôle crucial en imposant à tous les acteurs politiques ivoiriens une voie qui apparaît, dans les circonstances actuelles, comme la seule à même d'offrir une chance raisonnable pour la paix.

---

constatation de cette situation. Le Conseil constitutionnel décide, dans les vingt-quatre heures, de l'arrêt ou de la poursuite des opérations électorales ou de suspendre la proclamation des résultats. Le président de la République en informe la Nation par message. Il demeure en fonction".

Dans le schéma proposé, le quadrillage militaire d'une ONUCI préalablement renforcée assurera la sécurité des populations civiles avant, pendant et juste après la période électorale. La conduite de l'intégralité du processus

électoral par la communauté internationale donnera les garanties d'équité et de transparence aux électeurs et aux partis politiques qui devront s'engager à respecter le verdict des urnes, quel qu'il soit. Ainsi, si le référendum sur la modification de l'article 35 de la Constitution débouche sur le "oui" à la nouvelle formulation, le FPI de Laurent Gbagbo devra s'y résoudre. Si c'est le "non" qui l'emporte, le RDR d'Alassane Ouattara et les Forces Nouvelles devront se plier à la volonté de la majorité. Tous les partis pourront prendre part aux élections législatives et donner naissance à une Assemblée nationale représentative des équilibres politiques du pays tandis que tous les candidats à la magistrature suprême pourront s'affronter librement. Le président Laurent Gbagbo qui aime à rappeler qu'il est "un enfant des élections"<sup>129</sup> ne pourra plus s'opposer à une ingérence positive de la communauté africaine, sauf à faire naître des doutes sur la sincérité de son désir d'élections ouvertes et transparentes. L'UA devra fixer au plus tôt les dates des différents scrutins -- référendum sur l'article 35, présidentielles et législatives --, après une évaluation des délais nécessaires à leur organisation. Le report des élections étant inévitable dans ce cas, il faudra préciser clairement que le président Laurent Gbagbo, le Premier ministre et son gouvernement de réconciliation nationale -- que les ministres représentant les Forces Nouvelles devront rejoindre au plus tôt -- ainsi que l'Assemblée nationale resteront en place jusqu'à la tenue des scrutins.<sup>130</sup> Les sanctions individuelles prévues par la résolution 1572 devront être remodelées, et mises en œuvre sans hésitation, pour frapper tous ceux qui seront tentés de créer des blocages ou d'inspirer des violences afin d'empêcher la tenue rapide des élections.<sup>131</sup>

La prise en charge du programme DDR par les Nations Unies sera la réponse de la communauté internationale à l'impatience exprimée par le président Gbagbo et ses partisans. Au "désarmement par la force", réclamé par ces derniers, contraire à tous les efforts de paix déployés jusque-là et porteur d'un risque d'embrasement du pays et de la sous-région, la communauté internationale

préférera le désarmement par une persuasion adossée sur la possibilité ultime d'un recours à la force. Les responsables politiques des Forces Nouvelles n'auront plus d'arguments pour justifier un refus de débiter le processus de DDR dans la mesure où la communauté internationale leur aura apporté, d'une part, la garantie de la transparence des opérations électorales, et d'autre part, la garantie de leur sécurité par un déploiement militaire conséquent de l'ONUCI. Les Nations Unies devront faire preuve de la même fermeté pour obtenir le désarmement des milices dans la zone sous contrôle gouvernemental. Elles devront afficher leur force militaire pour s'imposer notamment dans les régions de l'Ouest où l'état de droit est inexistant.

Les Nations Unies et l'UA auront la responsabilité de l'établissement du calendrier des différentes étapes du DDR et de celui du référendum, des présidentielles et des législatives. On touche ici à un point particulièrement sensible, susceptible de bloquer l'ensemble du plan de sortie de crise: l'articulation entre le DDR et les scrutins. Les partisans du président Gbagbo font du désarmement immédiat des ex-rebelles un article de foi, faisant mine d'oublier que le DDR est un processus qui s'inscrit nécessairement dans la durée. Le regroupement des combattants -- et donc le démantèlement de tous les barrages de contrôle tenus par des hommes en armes -- devrait constituer un impératif dans l'exécution du DDR, en vue de la tenue du référendum. Le médiateur Thabo Mbeki pourrait se voir confier la mission difficile d'obtenir des différents acteurs politiques et militaires un accord sur le calendrier précis de toutes les étapes du DDR. "L'arme" des sanctions individuelles pourrait à nouveau servir dans cet exercice de persuasion. Il sera dans tous les cas primordial que l'UA et l'ONU affirment clairement qu'elles seront les seules à juger du niveau de réalisation du DDR qui autorise le début du processus électoral.

Ces recommandations rencontreront l'opposition des "souverainistes" prompts à dénoncer une ingérence politique inacceptable de la communauté internationale dans une affaire entre Ivoiriens. Deux types de réponse peuvent être apportées à cet argumentaire. La première consiste à préciser qu'il ne s'agit pas de mettre sous tutelle onusienne la Côte d'Ivoire, mais de confier deux tâches spécifiques -- le processus électoral et le DDR -- à deux acteurs impartiaux qui devront les réaliser dans un délai court puis se retirer. La politique de communication de l'ONUCI à l'égard des populations ivoiriennes devra jouer un rôle capital dans cette perspective pour contrer les campagnes de désinformation qui seront immédiatement entreprises pour faire croire à une mise sous tutelle du pays par des puissances étrangères. La deuxième réponse aux défenseurs de la souveraineté de la Côte d'Ivoire consiste à expliquer que les deux recommandations visent précisément à permettre au peuple ivoirien d'exercer sa

<sup>129</sup> "Laurent Gbagbo: Pas de conditions à la normalisation Paris-Abidjan", *L'Express*, 28 février 2005.

<sup>130</sup> Si les préparatifs commencent dès le mois d'avril, le référendum pourra se tenir mi-octobre et les deux élections avant mi-janvier 2006. Le décalage ne serait que d'un mois ou deux par rapport aux délais constitutionnels (fin octobre pour les présidentielles et fin décembre pour les législatives).

<sup>131</sup> Crisis Group salue la décision des autorités ivoiriennes, rendue publique le 15 février 2005, d'accepter la juridiction de la CPI pour connaître des crimes commis depuis le 19 septembre 2002. Cette décision contribuera de façon décisive à la lutte contre l'impunité. "Registrar confirms that the Republic of Côte d'Ivoire has accepted the jurisdiction of the Court", Cour Pénale International, communiqué de presse, La Haye, 15 February 2005.

souveraineté en choisissant librement sa Constitution, son président et ses députés. Lorsque les "Jeunes Patriotes" évoquent la souveraineté de la Côte d'Ivoire, il faut bien se demander de quelle Côte d'Ivoire il est question: s'agit-il d'une Côte d'Ivoire circonscrite aux ethnies jugées autochtones? S'agit-il d'une Côte d'Ivoire réduite aux militants d'un parti politique? S'agit-il d'une Côte d'Ivoire imaginaire imperméable à toute influence extérieure? Ou s'agit-il de la Côte d'Ivoire qui va d'Abidjan à Tengrela et de Toulepleu à Bondoukou, et qui a à la fois beaucoup donné et beaucoup reçu de toute l'Afrique de l'Ouest? La communauté internationale ne devrait pas se laisser davantage influencer par l'activisme bruyant et violent des "Jeunes Patriotes" et des "Femmes Patriotes" que par la lassitude silencieuse de la grande majorité des Ivoiriens fatigués par la guerre.

## V. CONCLUSION

Excellence, Monsieur l'ambassadeur, vous arrivez d'un pays lointain qui n'a certainement pas beaucoup d'intérêts financiers et économiques à défendre ou à préserver ici. C'est un avantage. L'on attend donc que vous posiez un œil nouveau sur la résolution de la crise ivoirienne. Vous vous rendez compte, nous en sommes persuadés, qu'il n'y a, en fait, pas de crise...La rébellion, dont on parle et qui justifie votre déplacement dans ce pays africain, n'existe que de nom. Elle est artificiellement maintenue en vie par la France de Chirac qui mène un combat personnel contre le Président ivoirien...

Les Ivoiriens attendent avec impatience que vous conjuguez vos efforts avec ceux du médiateur Thabo Mbeki pour que, très rapidement, on arrive au référendum, puis à l'élection présidentielle. Ne vous compliquez pas la vie! Appuyez-vous sur la médiation Mbeki et vous aurez le succès dans vos mains. Faites tout dans le respect de l'accord de Linas-Marcoussis, qui lui-même se fonde sur la Constitution ivoirienne...

Les nombreuses hésitations de la communauté internationale et les humiliations que subissent chaque jour les populations prises en otage par les rebelles ont poussé les enfants de ces régions à s'armer pour aller libérer leurs zones de l'emprise des rebelles. Si vous ne réagissez pas avec promptitude et si vous ne posez pas d'actes qui rassurent ces populations parce que allant dans le sens de la réunification du pays, le temps risque de se gâter pour tous. Vous avez la chance de travailler avec un homme qui a l'expérience du désarmement: Alan Doss. Profitez de son talent pour faire fondre la rébellion. N'hésitez pas, allez, foncez !!!<sup>132</sup>

Le "message de bienvenue" de *Notre Voie*, le quotidien officiel du parti au pouvoir, à Pierre Schori, nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, reflète à merveille l'impasse dans laquelle se trouve ce pays après une multitude d'initiatives de la communauté internationale pour l'aider à retrouver le chemin de la paix. Accessoirement, il illustre le rôle majeur joué par la presse locale dans la radicalisation des positions. Tout y est: la recherche constante de "l'œil nouveau" (qui va enfin reconnaître le bon droit exclusif de l'une des parties en conflit), la

<sup>132</sup> "Bienvenue, M. Schori!", *Notre Voie*, 2 mars 2005.

négaration de l'évidence (il n'y a pas de crise, encore moins de rébellion), la mise en accusation brutale du bouc émissaire idéal (la France de Chirac), la culture de la contradiction (jetez un œil nouveau mais ne vous compliquez tout de même pas la vie, suivez Mbeki!), la désinformation et l'excuse de la violence (les enfants de ces régions qui s'arment par dépit pour aller libérer leurs zones), le détournement des responsabilités (la violence s'explique entre autres par les hésitations de la communauté internationale), la menace voilée (le temps risque de se "gâter" pour tous) et l'habile récupération de tout ce qui peut servir l'argument développé (profitez des talents en matière de désarmement du Représentant spécial adjoint Alan Doss, [qui a l'expérience du DDR en Sierra Leone], et foncez!).

A force de jouer et de se voir féliciter pour leurs qualités tactiques, les acteurs politiques ivoiriens ont quasiment réussi à faire oublier que leur pays ne traverse pas une simple crise mais une vraie guerre. Les bombardements aériens et les violentes émeutes anti-françaises du mois de novembre 2004 sont venus rappeler les dangers du caractère cyclique du conflit ivoirien. Le pire est peut-être à venir. Avec la perspective de la fin du mandat constitutionnel du président Gbagbo en octobre 2005, le jeu de dupes pourrait bien se transformer en jeu de massacres, avec les encouragements d'une presse qui rappelle de mauvais souvenirs. D'Abidjan à Korhogo en passant par Bouaké, les Ivoiriens, quelles que soient leurs affinités politiques, leurs origines ethniques ou leur classe sociale, s'entendent sur au moins deux points: ils sont fatigués de la guerre et ils estiment que "tout est possible" dans les prochains mois, avec une inclination à envisager davantage le pire que le meilleur. C'est dans ce contexte que le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies prendra ses fonctions à Abidjan le 1<sup>er</sup> avril, à la tête d'une ONUCI que le Conseil de sécurité aura dotée d'un nouveau mandat.

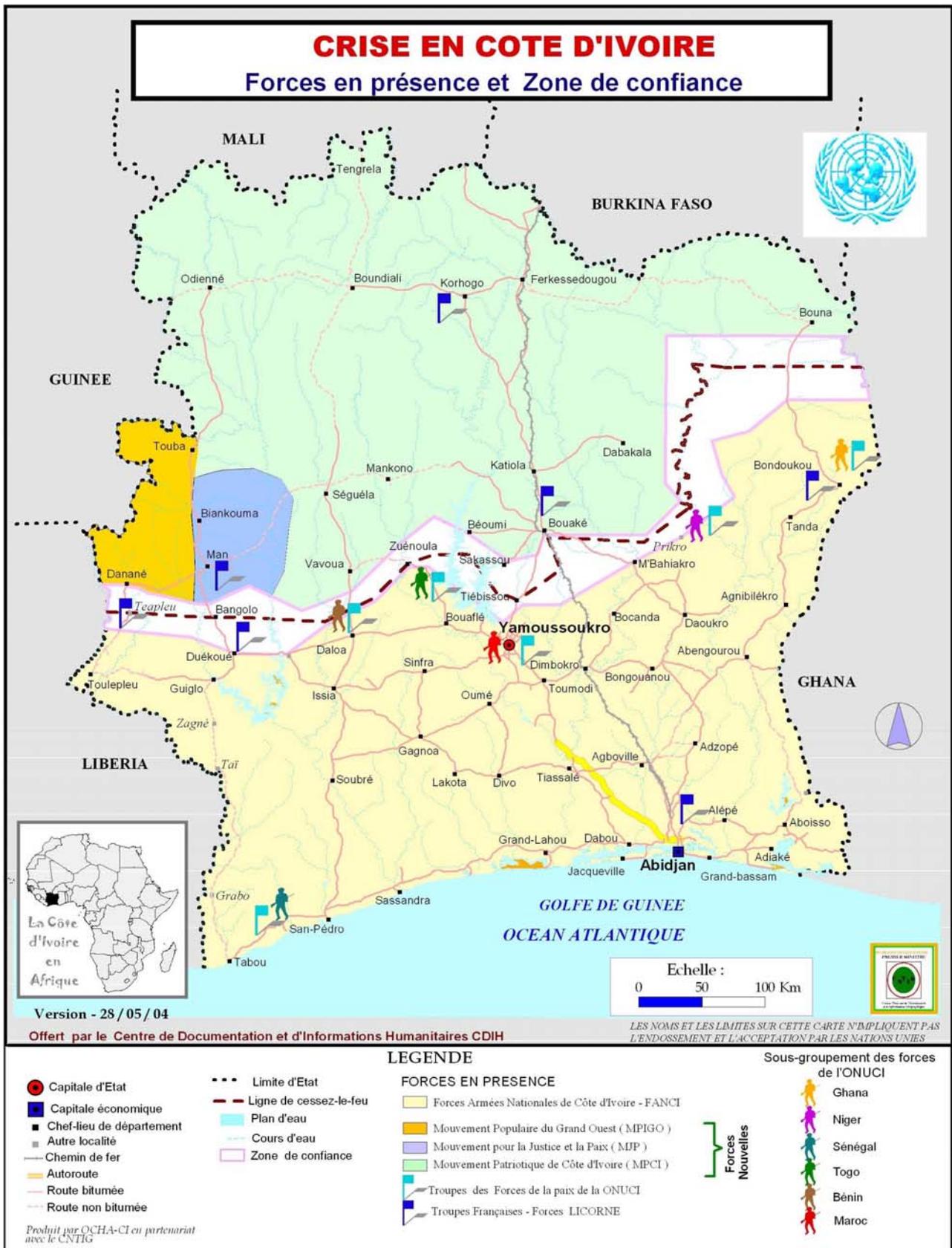
La situation actuelle exige une implication résolue de la communauté internationale pour mettre fin à une incertitude lourde de menaces pour les populations civiles ivoiriennes et pour toute l'Afrique de l'Ouest. L'Union Africaine, avec le soutien politique, logistique et financier des Nations Unies, a les moyens d'offrir une alternative au chaos en proposant un plan de sortie de crise articulé en deux points: d'une part, la prise en charge intégrale de l'organisation d'un référendum sur la modification de l'article 35 de la Constitution, des élections présidentielles et des élections législatives, et d'autre part, la responsabilité de la conduite du programme DDR. La polarisation de la vie politique ivoirienne et les risques d'un déchaînement de la violence sont tels que ces deux opérations cruciales pour un retour progressif à la normalité ne peuvent être conduites que par un acteur impartial épaulé par un

déploiement militaire dissuasif. Il est donc primordial que le Conseil de sécurité de l'ONU augmente de manière sensible, dès le mois d'avril, les effectifs autorisés de l'ONUCI et envisage, dans ce cas, le remplacement progressif de la force française Licorne par des troupes dont l'impartialité serait moins contestée. Il est probable que, munis d'une telle feuille de route, laissant peu de places au jeu de dupes habituel des protagonistes de la crise ivoirienne, Pierre Schori et Thabo Mbeki, symbolisant une communauté de vue entre l'ONU et l'AU que Crisis Group appelle de ses vœux, auront droit à un accueil moins enjoué de la part d'une partie de la presse locale. Cela voudrait sans doute dire qu'ils sont sur la bonne voie.

**Dakar/Bruxelles, le 24 mars 2005**

## ANNEXE A

### CARTE DE CÔTE D'IVOIRE



## ANNEXE B

### LISTE DES ACRONYMES

---

BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BNI	Banque Nationale d'Investissement
CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CEI	Commission Électorale Indépendante
CNDDR	Commission Nationale de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion
COJEP	Congrès Panafricain des Jeunes Patriotes est un groupe de jeunes militants fidèles au FPI et dont le leader est Charles Blé Goudé
CPI	Cour Pénale Internationale
CPS	Conseil de Paix et de Sécurité
DDR	Programme de Désarmement, Démobilisation et Réintégration.
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FANCI	Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire
FESCI	Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire
FIDH	Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme
FLGO	Forces de Libération du Grand Ouest.
FPI	Front Populaire Ivoirien
GPP	Groupement Patriotique pour la Paix
MFA	Mouvement des Forces de l'Avenir
MILOCI	Mouvement Ivoirien pour la Libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire
MINUL	Mission des Nations Unies au Liberia, l'acronyme anglais étant UNMIL (United Nations Mission in Liberia)
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MJP	Mouvement pour la Justice et la Paix
MPCI	Mouvement Patriotique de la Côte d'Ivoire
MPIGO	Mouvement Populaire Ivoirien du Grand Ouest
OCHA	Office pour la Coordination des Affaires Humanitaires
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDCI-RDA	Parti démocratique de Côte d'Ivoire -- Rassemblement démocratique Africain
PIT	Parti Ivoirien des Travailleurs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RCI	République de Côte d'Ivoire
RDR	Rassemblement des Républicains.
RFI	Radio France Internationale
RTI	Radio Télévision Ivoirienne
SOTRA	Société des Transports Abidjanais
UA	Union Africaine
UDCY	Union Démocratique et Citoyenne Cocody
UDPCI	Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire
UE	Union Européenne.
UPLTCI	Union des Patriotes pour la Libération Totale de la Côte d'Ivoire